

ATTAQUE TERRORISTE CONTRE LE MUSÉE DU BARDO À TUNIS

**Bouteflika** souligne le soutien «ferme» de l'Algérie à la Tunisie

P.28

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

**M. Lamamra remet un message du Chef de l'Etat à son homologue sud-africain**

P.28

ALGÉRIE - ITALIE - LIBYE

**Alger et Rome pour une solution politique en Libye et le renforcement de la lutte antiterroriste**

P.28

## CÉLÉBRATION DU 19 MARS 1962, JOURNÉE DE LA VICTOIRE



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a réaffirmé hier, la volonté du peuple algérien, de perpétuer le message des martyrs de la Révolution algérienne. Dans un message au peuple algérien, à l'occasion du 19 mars, fête de la Victoire, lu en son nom à Ghardaïa, par Benaamar Zerhouni, conseil-

ler auprès du président de la République, le chef de l'Etat, a appelé à saisir cette opportunité pour "réaffirmer notre ferme volonté de perpétuer le message des martyrs, le message de Novembre". "Nous commémorons, aujourd'hui, ces faits, alors que l'Algérie va résolument de l'avant dans tous les domaines, qu'il s'agisse du renforcement de la conscience nationale ou de la consécration de la paix et de la réconciliation nationale, ou encore de la consolidation de la confiance et la

concrétisation des aspirations de notre peuple, grâce aux projets de développement", a-t-il dit. Il a estimé que pour perpétuer ce message des martyrs, le peuple algérien se devait de veiller à se conformer aux termes de l'hymne national. Evoquant l'écriture de l'histoire de la Révolution, il a souligné que "tout ce qui sera écrit, sera utile aux historiens et leur fournira des données claires et précises sur les événements et leurs héros du point de vue de leurs artisans".

P.p 4-5

- Le Président Bouteflika rend hommage à l'ANP et aux autres corps de sécurité
- Le Chef de l'Etat fustige ceux qui prônent la politique de la terre brûlée pour arriver au pouvoir

# Volonté du peuple algérien de perpétuer le message des martyrs de la Révolution

PARLEMENT

**M. Ould Khelifa** salue les actions humanitaires du CRA

P.28

GRÈVE DE L'EDUCATION

**Le ministère se réunit avec le Cnapeste**

P.3

**Une conférence sur le commerce extérieur prévue fin mars**

P.7

WILAYA D'ALGER

Les élus préoccupés par les constructions illicites et le retour des marchés informels

P.7

SANTÉ

**VÉSICULE**

QUAND SE FAIRE OPÉRER ?

Pages 12-13

BÉJAÏA

AGENTS DE MAINTIEN DE L'ORDRE : Festive et pathétique sortie de promotion à Oued Ghir

P.8

FOOTBALL

SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE  
**Le coach adjoint et l'entraîneur des gardiens absents du stage de Sidi Moussa**

P.21

MDN

**2** terroristes éliminés à Bouira

P. 3

## Météo



## Régions Nord : 23° à Alger

Temps généralement voilé avec localement quelques pluies orageuses sur les régions de l'Ouest à partir de l'après-midi. Développement de cellules orageuses sur les régions Centre avec toutefois des particules de sable en suspension dans l'atmosphère en cours de journée et soirée. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable sur les Hauts-Plateaux de l'Ouest. La mer sera agitée.

## Régions Sud : 20° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tasili et le Sahara oriental avec localement quelques pluies orageuses. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	23°	11°
Oran	15°	08°
Annaba	20°	13°
Béjaïa	20°	13°
Tamanrasset	20°	12°

## Horaires des prières

Vendredi 29 jourmada al-oula 1436

Fajr	05:35
Dohr	12:58
Asr	16:20
Maghreb	18:57
Isha	20:15



## FLN

## Conférence régionale de formation politique et idéologique demain



Le parti du Front de libération nationale (FLN), organise demain samedi 21 mars à partir de 9h à l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, une conférence régionale de formation politique et régionale.

## DEMAIN À ZÉRALDA

## Conférence économique et sociale de TAJ

Le parti TAJ, présidé par le D<sup>r</sup> Amar Ghoul, organisera une conférence économique et sociale, samedi 21 mars à partir de 9h à la mutuelle des travailleurs de la construction de Zéralda.



## PARLEMENT

## Le bureau de l'APN valide 24 questions orales et 31 écrites

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a retenu mercredi lors d'une réunion présidée par Mohamed Larbi Ould Khefifa, son président, 24 questions orales et 31 écrites et décidé de les adresser au gouvernement car répondant aux conditions juridiques. Le bureau «a examiné les questions déposées à son niveau (24 orales et 31 écrites) puis les a validées car répondant aux conditions juridiques et



décidé de les adresser au gouvernement». Le bureau «a examiné également deux demandes formulées par les présidents de deux commissions permanentes et relatives à l'organisation de visites sur le terrain puis s'est penché sur des questions liées au budget de l'APN».

## AGRICULTURE

## Nouri demain à Biskra

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdoulouhab Nouri, effectuera demain samedi 21 mars 2015, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Biskra.



## LE 22 MARS AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

## Séminaire sur le programme de développement du secteur

Le ministère de l'Énergie organise, dimanche 22 mars, un séminaire sur le programme de développement du secteur de l'Énergie à moyen et long terme.



## CE MATIN À BOUMERDÈS

## AG du bureau de wilaya du FNA



Le président du Front national algérien (FNA), M. Moussa Touati, présidera ce matin à partir de 9h30 à la maison de la culture Rachid-Mimouni de Boumerdès, les travaux de l'assemblée générale du bureau de wilaya. M. Touati présidera par ailleurs, samedi 21 mars à 14h au centre culturel de Ouled Yaïch, les travaux de l'assemblée générale du bureau de wilaya de Blida.



## HARAKAT EL BINA

## Formation au profit des cadres féminins



Harakat El Bina El watani, organise ce matin à partir de 9h30 au siège central du mouvement sis à Draria, Alger, une session de formation au profit de ses cadres féminins en charge de la femme et de la famille.

## ARTS ET CULTURE

## Célébration de la journée internationale du théâtre

A l'occasion de la journée internationale du théâtre qui coïncide avec le 27 mars de chaque année, l'établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger a concocté un riche programme pour marquer l'événement au niveau de la Bibliothèque multimédias Jeunesse de Didouche Mourad, Alger.

## Lundi 23 mars 2015 à 14h :



Hommage à l'artiste, comédienne «Fatiha Berber», avec la participation de quelques artistes comme : Bahia Rachedi, Aïda Kechoud, Mohamed Adjaimi, et autres, pour parler de la vie personnel et artistique de l'artiste.

## LE 27 MARS À LA SALLE IBN ZEYDOUN

## Championnat du monde de breakdance

La salle Ibn Zeydoun abritera vendredi 27 mars 2015 de 14h à 16h30, le championnat du monde de breakdance. Organisé par Probox Algérie, l'événement sponsorisé par Red Bull, verra la participation de plus de 100 danseurs amateurs. Des workshops seront organisés pendant deux jours (les 25 et 26 mars), pour la sélection de 16 candidats qui participeront à la phase finale programmée pour le vendredi 27 mars à partir de 14h. Le jury sera composé de 3 champions du monde dont le danseur, chorégraphe et double champion du monde l'Algérien Ali Ramdani de son nom artistique «Lilou».

## ENVIRONNEMENT

## La DGSN lance une opération nationale de plantation d'arbustes



Une opération nationale de plantation d'arbustes a été lancée hier à l'initiative de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), afin de sensibiliser sur le respect et la protection de l'environnement. Lancée à la veille de la Journée nationale de l'arbre (21 mars), cette initiative vise à sensibiliser les citoyens sur l'importance de la protection et de la préservation de l'environnement. Pour la capitale, 300 éléments de la Sûreté nationale ont été mobilisés pour planter des arbustes, une démarche qualifiée d'"excellente" par la DGSN.

## Les employés de Mobilis prennent part à "l'Algerian Green Day"

A l'occasion des Journées internationales de l'arbre, de la forêt et de l'eau, célébrées le 21 mars de chaque année, Mobilis, entreprise citoyenne participera à une opération nationale organisée par la Chaîne III de la Radio algérienne intitulée «Algerian Green Day». Cette opération se déroulera à travers tout le territoire national, demain samedi 21 mars 2015, et consiste à reboiser les sites suivants :



Alger : barrage de Douera, Constantine : projet nouvelle forêt Lemrighe (El Khroub), Tizi-Ouzou : placette du musée de ville, Ain Defla : projet nouvelle forêt Ominal dans le Doui, Souk Ahras : C.E.T de Souk Ahras, Tiaret : Ain Kessma, Tlemcen : commune de Hamam Boughrara, Biskra : commune de Biskra (l'école des parachutistes), Sidi Bel-Abbès : commune Amarana (forêt Bouhris), Oran : forêt de Canastel, Adrar : (création d'un jardin éducatif pour les étudiants), M'sila : commune de M'sila (établissement des sourds), Skikda : commune Beni Azouz (le lac de El Hadj Tahar avec les T21). Une belle action, qui coïncide avec les vacances scolaires, et pour laquelle toutes les commodités nécessaires pour accomplir avec succès ce geste civilisateur, seront disponibles.

## LOUH CONFIRME

## La reconversion de Serkadji en musée actuellement à l'étude

Les études techniques et juridiques pour la transformation de Serkadji, une prison de haute sécurité durant la période coloniale, en musée sont «actuellement en cours», a indiqué hier à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Lors d'une visite effectuée dans l'établissement pénitentiaire Serkadji à l'occasion de la commémoration du 19 mars -date du cessez-le-feu entre l'armée française et l'ALN (Armée de libération nationale, 1954-1962)- le ministre de la Justice a ajouté qu'une commission intersectorielle avait été chargée des études pour la reconversion des lieux «en adéquation avec le plan de mise en valeur du secteur sauvegardé de La Casbah d'Alger».

Fermée puis classée site historique au lendemain de l'indépendance la prison a été rouverte en 1965, avant d'être à nouveau fermée récemment, selon le ministre: «Tous les détenus ont été transférés en novembre 2014», a-t-il affirmé.

Les résultats de ces études définiront la tutelle du futur musée ainsi



que les délais nécessaires à la réhabilitation des lieux, avant son ouverture au public, a dit, sans autre précision, le ministre qui était accompagné de sa collègue de la Culture, Nadia Labidi, et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Les ministres ont déposé une gerbe de fleurs devant la stèle à la mémoire des martyrs exécutés dans cette prison, avant d'effectuer une visite de l'établissement et des cellules où étaient incarcérés Ahmed Zabana

et Moufidi Zakaria. Symbole de la répression coloniale, l'établissement pénitentiaire de Serkadji avait été construit en 1856 sur une ancienne fortification datant de l'époque ottomane sur les hauteurs de La Casbah d'Alger, et baptisé de «Prison de Barberousse».

Prison de haute sécurité, l'établissement de sinistre mémoire a vu défiler dans ses geôles des milliers de militants politiques de la cause nationale longtemps avant le déclenchement de la guerre de libération, en 1954.

Pendant la guerre de Libération nationale, elle est devenue tristement célèbre par les 58 exécutions, dont 48 à la guillotine, qui y ont eu lieu dont celle de Ahmed Zabana, premier guillotiné le 19 juin 1956 ou celle de Fernand Iveton, seul militant algérien de la cause algérienne d'origine européenne à avoir été exécuté (13 février 1957).

Outre Ahmed Zabana et Moufidi Zakaria, des figures emblématiques du mouvement national ont été emprisonnés dans cet établissement, parmi elles Abderrahmane Taleb, Abane Ramdane, Henri Alleg, Annie Steiner, Zohra Drif, Djamilia Bouhired, Djamilia Boupacha, Rabah Bitat, Benyoucef Benkhedda.

BEDOUI L'A ANNONCÉ HIER  
Congé légal pour la formation des employés prévu par le projet de loi sur la formation continue

M. Bedoui affirmé que son département préparait un projet de loi sur la formation continue permettant aux employés de bénéficier d'un «congé légal» dédié à la formation.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la clôture du zème salon national sur la formation continue (17-18 mars), M. Bedoui a souligné que ce projet constituera un support juridique permettant aux travailleurs et aux employés de bénéficier d'un «congé légal qui sera consacré à la formation», ajoutant que la durée de ce congé pourrait aller jusqu'à 10 jours.

Cette durée sera définie, a-t-il précisé, par le projet de loi sur la formation continue qui sera examiné «lors des prochaines assises nationales consacrées au secteur dans le cadre des consultations élargies durant deux jours».

M. Bedoui a rappelé par ailleurs les assises déjà lancées depuis le mois d'octobre dernier au niveau des 48 wilayas.

Il a ajouté dans le même contexte que la préparation aux assises nationales était en cours sans toutefois donner de précision sur leur date.

Prendront part à ces assises toutes les entreprises actives dans le secteur de la formation continue et les partenaires algériens et étrangers, avec pour objectif l'amélioration la performance des entreprises et de l'économie nationale.

## GRÈVE DE L'EDUCATION

## Le ministère se réunit avec le Cnapeste

Le ministère de l'Éducation examinait hier matin avec les représentants du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste) les moyens de mettre un terme à la grève entamée le 16 février dernier, a appris l'APS auprès des deux parties.

Le ministère de l'Éducation a convoqué le Cnapeste «en urgence» pour discuter de la grève, au moment où les membres de son conseil national s'étaient réunis pour «finaliser son ordre du jour», a



fait savoir le chargé de la communication du Cnapeste, Messaoud Boudiba rappelant que d'autant que le conseil avait décidé, lors de sa réunion du 11 mars,

de maintenir sa session ouverte.

Le ministère de l'Éducation nationale avait récemment exprimé sa volonté de maintenir les

portes du dialogue et de la concertation ouvertes, réitérant l'urgence de mettre en place la Charte d'éthique et de stabilité dans le secteur de l'Éducation à laquelle doivent adhérer tous les syndicats afin de créer un consensus «pour l'instauration d'un climat favorable à la réalisation des objectifs pédagogiques».

Le ministère avait souhaité que les enseignants grévistes «reprennent le travail et continuent d'exercer leur noble mission dans l'encadrement et la formation des élèves».

## Le ministère de l'Éducation nourrit l'espoir «de voir les enseignants rejoindre les classes de cours»

Le ministère de l'Éducation nationale nourrit l'espoir de voir les enseignants en grève reprendre les cours et mettre ainsi fin à un débrayage entamé le 16 février dernier, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

«Le ministère de l'Éducation nationale s'associe à toutes les composantes de la famille éducative et nourrit l'espoir de voir les enseignants, en arrêt de travail, rejoindre les classes des cours et continuer à exercer leur noble fonction d'encadrer et de former les élèves de notre pays», précise la même source.

S'agissant des moyens prévus pour le rattrapage, le ministère souligne que «les établissements scolaires mettront à la disposition des élèves des amphithéâtres, des salles de cours ainsi que du matériel multimédia pour des révisions collectives à partir des docu-



ments traditionnels ou numériques». Il a indiqué, à cet effet, que «les CD Rom mis à la disposition de tous les élèves de 3e années secondaire ne remplacent pas les enseignants, ils sont réalisés comme des outils et des aides pédagogiques. Ils sont adossés à d'autres mesures réalisées et en voie de réalisation, à savoir: les cours télévisés, la plateforme de l'ONEFD (scénarisation des cours), un deuxième CD Rom contenant des exercices d'application et les sujets des épreuves du

baccalauréat des années précédentes avec leurs corrigés». Le ministère, qui note que «l'évaluation concerne les apprentissages des élèves et non les programmes scolaires», assure que «l'élève sera évalué sur les cours dispensés». Il précise, dans ce sens, que «l'évaluation est un acte pédagogique, qui relève de la responsabilité de l'enseignant sous le suivi du chef d'établissement», ajoutant que «la révision, le rattrapage et le renforcement des cours relèvent aussi de la compétence de l'enseignant». S'agissant de l'exécution des programmes scolaires, le ministère rappelle qu'à la date du 16 février 2015, «le taux d'avancement des cours variait entre 70 et 75 % alors que pendant les années précédentes, à la même période, ce taux ne dépassait pas les 55%».



## Deux terroristes éliminés à Bouira (MDN)

Deux terroristes ont été éliminés hier à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Bouira (1<sup>re</sup> Région militaire), a éliminé deux (2) terroristes ce matin 19 mars 2015 à 07h45, lors d'une embuscade tendue près de la commune d'El Adjiba», lit-on dans le communiqué.

L'opération s'est soldée également par la récupération d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, d'un fusil semi-automatique de type Simonov, d'une bombe de confection artisanale, d'une paire de jumelles, d'une quantité de munitions et de deux téléphones portables», a précisé la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, les éléments de la Gendarmerie nationale, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6<sup>e</sup> Région militaire), «ont saisi hier le 18 mars 2015, lors d'une perquisition d'un hangar suspect, une importante quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 11.200 litres», a ajouté le communiqué du MDN.

APS

# FÊTE DE LA VICTOIRE

## Ghardaïa abrite les festivités officielles

La wilaya de Ghardaïa a abrité jeudi les festivités officielles célébrant le 53ème anniversaire des accords d'Evian, signés le 19 mars 1962 entre l'Algérie et la France, scellant l'indépendance nationale après plus de 132 ans d'occupation. Les festivités ont été marquées par une rencontre placée sous le thème de «Triomphe de la Volonté, et volonté de construire», en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni. Dans un message lu en son nom par son conseiller, Benamar Zerhouni, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a salué la mémoire des «vaillants héros» que le peuple algérien a enfantés qui, comme le voulait le génie algérien, «se sont illustrés dans la lutte contre l'ennemi sur les champs de bataille, et furent «imbattables autour des tables de négociation, et dont le parcours, plein d'enseignements, a été couronné par l'issue des négociations». «La proclamation du cessez-le-feu a été une épreuve de force, gagnée à la force des armes et de la détermination de nos masses populaires dans leur résistance et leur refus de subir davantage la domination coloniale», a souligné le chef de l'Etat. En marge de cette rencontre, le ministre des Moudjahidine a mis l'accent sur l'importance de cette date du 19 mars 1962 (fête de la Victoire), dans l'âpre lutte du peuple Algérien pour le recouvrement de son indépendance. M.Zitouni a souligné la «Grandeur» de la Révolution du 1er novembre 1954, et la «fierté d'appartenir à la génération novembriste». La rencontre, qui a été animée par des universitaires et des représentants de la famille révolutionnaire, s'est déroulée en présence de nombreux étudiants et membres de la société civile.

### Message du président Bouteflika à l'occasion de la journée de la Victoire

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé jeudi un message à l'occasion de la journée de la Victoire lu en son nom à Ghardaïa par Mohamed Benamar Zerhouni, conseiller auprès du président de République. Voici le texte intégral du message.

Mesdames, Messieurs,  
Les commémorations se succèdent et les grandes dates se relayent, elles nous font revivre les hauts faits et les exploits et réaffirment les valeurs et les idéaux qui ont rendu possible la renaissance de l'Algérie et permis qu'une aube nouvelle pointe sur elle, après les ténèbres de la nuit coloniale qui l'ont enveloppée plus d'un siècle durant.

C'est le mois de mars, le mois des martyrs. Le mois durant lequel l'Algérie commémore le souvenir de nombre de ses héros immortels. C'est le mois de mars, le mois de la liberté, la liberté du Maghreb Arabe. Le mois de l'accession de la Tunisie et du Maroc frères à l'indépendance, le mois où l'aube de la liberté s'est levée sur l'Algérie, en 1962. Le 19 mars 1962 est le jour qui a vu la Révolution algérienne réaliser les objectifs pour lesquels le peuple algérien a longuement milité et lutté, depuis 1830.

La concordance de la Journée de la Victoire de l'Algérie avec la commémoration du souvenir des martyrs et de celle de la libération du Maghreb Arabe a une connotation symbolique chargée de significations, autant pour notre présent que pour notre avenir.

Le 19 mars est le jour du triomphe de la justice et celui de la défaite de l'injustice, c'est le jour où le peuple algérien finit par avoir raison du colonialisme et lui asséna une leçon magistrale, fruit du calvaire qu'il a enduré tout au long d'une histoire faite de combat et de lutte, le jour où la Nation algérienne a retrouvé son honneur, le jour du retour de sa fierté et de sa dignité et le jour où il fut pris acte des sacrifices consentis par ses vaillants enfants et ses preux combattants, pour la liberté et l'émancipation.

Mesdames, Messieurs,  
Aujourd'hui, je commémore avec vous, en cette occasion si chère à notre Nation, un moment fort de l'histoire de notre peuple, un événement qui a témoigné du génie de ses enfants et affirmé son mérite de vivre libre et souverain, débarrassé des chaînes et des entraves qui l'ont si longtemps accablé. Le héros fut le peuple et le grand sursaut patriotique de notre chère patrie tout entière fut un et indivisible. Il permit la victoire qui ouvrit la voie du salut.

Cette Journée de la Victoire est la journée du droit, le droit dont se sont prévalus les martyrs et les moudjahidine et duquel ils ont tiré force et détermination pour affronter un ennemi odieux et tyrannique qui avait réduit à néant tout moyen de vivre dans la dignité, dans l'Algérie tout entière, et avait usé des procédés les plus abjects et les plus cruels pour tuer, torturer, opprimer et supplicier, un ennemi auquel notre vaillant peuple a résisté aux côtés de ses meilleurs fils, les martyrs et les moudjahidine, qui furent des exemples d'abnégation, de sacrifice, de courage et de don de soi, se mesurèrent à l'ennemi avec une foi à toute épreuve et devinrent, pour la patrie, l'objet d'une fierté et d'une admiration méritées, au fil des générations.

Nous commémorons, en ce jour, le souvenir de tous ceux qui, depuis que la soldatesque coloniale a souillé cette terre, se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie libre et indépendante, ceux-là qui sont dignes de l'éternelle gratitude du peuple algérien. Nous rendons un vibrant hommage à nos vaillantes moudjahidate et à nos valeureux moudjahidine, tombés au champ d'honneur ou encore de ce monde, et à tous ceux qui ont, à l'intérieur et à l'extérieur, défendu la cause nationale et lui ont prodigué soutien et appui.

La glorieuse Révolution algérienne, qui s'inscrit dans la dynamique de la lutte du mouvement national et puisse son impulsion dans l'historique Déclaration du 1er novembre 1954, s'est imposée en tant que modèle pour maintes révolutions de par le monde et a grandement contribué, de ce fait, à l'indépendance de nombreux pays grâce à ses réalisations et sacrifices fondés sur des valeurs et des idéaux qui en firent un référentiel universel pour tous les peuples colonisés en quête de liberté, de dignité et de souveraineté.

Mesdames, Messieurs,  
Nous sommes particulièrement fiers, en ce jour, des vaillants héros que le peuple algérien a enfantés, héros qui, comme le voulait le génie algérien, se sont illustrés dans la lutte contre l'ennemi sur les champs de bataille, furent imbattables autour des tables de négociation, et dont le parcours, plein d'enseignements, a été couronné par l'issue des négociations. La proclamation du cessez-le-feu a été une épreuve de force, gagnée à la force des



armes et de la détermination de nos masses populaires dans leur résistance et leur refus de subir davantage la domination coloniale. Forte de ces deux atouts, la délégation des négociateurs algériens a pu couronner une longue épopée historique qui débuta par la résistance populaire, fut suivie par le mouvement national, puis par la glorieuse guerre de libération, une épopée qui a consacré l'héroïsme d'un peuple et imposé, à force de foi, d'abnégation et de loyauté, la vocation pérenne de l'Algérie à être libre, indépendante et souveraine.

Ce jour-là, le colonisateur finit par admettre qu'il n'avait d'autre issue que la signature des Accords d'Evian, après l'échec de tous les procédés inhumains dont il a usé pour briser l'opiniâtreté de notre Révolution. La victoire vint, une fois que le peuple algérien eût versé un lourd tribut fait de martyrs innombrables, de milliers de veuves et d'orphelins, de centaines de milliers de prisonniers, de détenus et d'invalides, ainsi que de destruction de milliers de villages et de hameaux et du saccage et du pillage des biens de ses enfants.

Nous commémorons, aujourd'hui, ces faits, alors que l'Algérie va résolument de l'avant dans tous les domaines, qu'il s'agisse du renforcement de la conscience nationale ou de la consécration de la paix et de la réconciliation nationale, ou encore de la consolidation de la confiance et la concrétisation des aspirations de notre peuple, grâce aux projets de développement. C'est l'occasion de réaffirmer notre ferme volonté de perpétuer le message des martyrs, le message de Novembre, alors que nous célébrons, tout au long de cette année, le soixantième anniversaire du déclenchement de notre glorieuse Révolution.

Nous ne pouvons, pour perpétuer ce message, que veiller à nous conformer aux termes de notre hymne national: «des champs de bataille monte l'appel de la patrie». Écrivez-le et enseignez-le aux générations à venir», c'est-à-dire consigner les faits et événements de la Révolution, étant entendu que l'écriture de l'histoire est une obligation individuelle et une mission essentielle et que la relation de ses épisodes par leurs acteurs ou ceux qui en furent les témoins ne peut souffrir de report ou de retard. Tout ce qui sera écrit sera utile aux historiens et leur fournira des données claires et précises sur les événements et leurs héros du point de vue de leurs artisans. La finalité de cette tâche est de faire connaître aux générations montantes les dirigeants, autant les théoriciens que ceux qui ont assuré l'encadrement des militants, des moudjahidine et des moussebilline. Il s'agit, également, de puiser dans l'entreprise collective coordonnée que fut la libération du

pays du colonialisme, l'inspiration pour susciter une démarche similaire en vue de l'extirper de la dépendance économique et le hisser au rang des puissances économiques émergentes.

Le peuple algérien, formé et éduqué à l'école de la Révolution, a été et demeurera fidèle aux serments qu'il a prêtés. La Révolution a enfanté des héros qui resteront à jamais immortels dans la conscience de toute Algérienne et de tout Algérien. Nous sommes appelés à renforcer l'amour de la patrie, car il est l'arme qui nous permettra d'affronter les défis et de les relever. Nous devons veiller à bien garder ce que les martyrs nous ont confié en dépôt, ainsi que le dit notre grand poète Mohammed El Aid Al Khalifa: «Ils ont honoré leurs engagements, êtes-vous restés, pour votre part, fidèles à la promesse que vous leur avez faite?».

HOMMAGE À L'ANP ET  
AUX AUTRES CORPS  
DE SÉCURITÉ

APPEL À RENFORCER  
LE FRONT INTÉRIEUR FACE  
AUX RISQUES QUI GUETTENT  
LA RÉGION

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA SE  
FÉLICITE DE LA PAIX  
ENTRE MALIENS ET SALUÉ  
L'ENGAGEMENT DES LIBYENS  
POUR LE DIALOGUE

## FÊTE DE LA VICTOIRE

Mesdames, Messieurs,

En ce moment où nous commémorons une grande date de notre histoire, il n'est pas inutile de nous remettre dans notre présent, car il y a quelques jours seulement, a été paraphé l'«Accord de Paix et de Réconciliation au Mali» sous l'égide de la médiation internationale conduite par l'Algérie. Nous nous félicitons de la conclusion de cet accord qui constitue une étape importante du processus de paix et de rétablissement de la stabilité dans ce pays voisin.

C'est le lieu, ici, de saluer le haut degré de maturité des frères maliens et leur ferme attachement à mettre fin à la crise qui a failli mettre à mal leur pays par la voie du dialogue et de la réconciliation nationale, dans le plein respect de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale du Mali et d'une cohésion renforcée de la société malienne.

Nous saluons, par ailleurs, la volonté résolument exprimée par les parties libyennes de s'engager dans un dialogue inclusif en vue de permettre à leur pays de surmonter la crise actuelle et de se doter des institutions nécessaires à sa reconstruction.

L'Algérie continuera à apporter son plein soutien et toute sa contribution aux efforts en cours pour permettre au peuple libyen frère de préserver son unité, sa souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays.

Au Mali, en Libye et partout ailleurs dans la sous-région, la recherche de la stabilité demeure un souci permanent de l'Algérie en ce qu'elle contribue à la création des conditions d'une lutte efficace contre le fléau du terrorisme et ses connexions qui constituent une menace sérieuse à la sécurité de l'ensemble des pays de la région.

Nous suivons, avec beaucoup de préoccupation, les événements prévalant dans certains pays arabes frères qui endurent des atrocités dont nous connaissons la cruauté, vivent des épreuves que nous avons subies et se débattent dans les mêmes situations que celles que nous avons vécues. Nous ne pouvons qu'exprimer notre peine devant la souffrance, les affres et les tourments que leurs peuples endurent et partagent avec eux. Dans ce contexte, je réitère, en particulier, le soutien et la solidarité de l'Algérie avec le peuple tunisien frère et voisin.

Nous invitons l'ensemble de ces pays frères à privilégier le bon sens en vue de réduire les fractures, régler les différends et transcender les divisions, et à emprunter la voie du dialogue et de la réconciliation pour parvenir à la paix et à la concorde.

Quant au plan intérieur, je ne puis poursuivre mon propos sans adresser un vibrant hommage et toute ma considération aux citoyens du Sud, en général, et ceux de Ghardaïa en particulier, et sans leur exprimer la reconnaissance de la Nation tout entière pour leur contribution reconnue et leurs immenses sacrifices au cours de la lutte de libération nationale et durant le processus de construction et d'édification. La célébration, cette année, de la Fête de la Victoire, à Ghardaïa, me donne l'opportunité de m'adresser à vous, citoyens et citoyennes de Ghardaïa ainsi qu'à nos concitoyens et concitoyennes de In Salah, vous enfants de notre Algérie profonde, pétris de sagesse et de clairvoyance acquises tout au long d'une histoire séculaire faite de sacrifices et de durs et inlassables labeurs assumés pour relever les redoutables défis qu'impose une nature fortement ingrate, dont vous constituez la richesse et qui a fait votre richesse grâce aux bienfaits dont Dieu l'a dotée.

C'est grâce à ce capital inestimable, fait de courage et de don de soi, ainsi qu'à votre attachement viscéral à notre religion, qui prône la tolérance et la persévérance, que vous avez pu forger ce qui fut et demeure un des constituants majeurs de notre personnalité nationale. Mais vous l'avez fait aussi grâce à votre inclination délibérée et profonde pour la paix, ainsi qu'à votre sens de la responsabilité et de la fraternité qui à tousjours guidé vos relations et prévalu en toute circonstance.

Ghardaïa, si chère à nos cœurs, a enfanté les savants les plus éminents, les poètes les plus illustres et les enseignants, ingénieurs et médecins les plus compétents. Elle peut être fière d'avoir donné à l'Algérie des hommes de la stature du savant émérite Cheikh Brahîm Tîfyche, de Cheikh Brahîm Bayyoudh, de Moufîdî Zakaria, de Salah Kherfi et d'autres.

Ghardaïa a connu tant d'épreuves et tant de vicissitudes. Ce qu'elle a subi a meurtri nos cœurs de peines. Il est temps qu'elle renoue avec la sécurité, la quiétude et la sérénité d'antan, elle qui a été, de tout temps, un havre de coexistence et d'entente et un symbole de concorde et de brassage culturel. Permettez-moi de vous assurer, à l'instar du chantre de notre Révolution, le preux chevalier de la pensée et de la plume Moufîdî Zakaria, puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde, en toute sincérité, que l'amour que je voue au peuple algérien et le serment constitutionnel que j'ai, à maintes reprises, prêté, m'interdisent la moindre discrimination entre un Algérien et un autre, entre un Malékite et son frère Ibadhite. Vous êtes tous mes frères, je vous aime parce que vous êtes mes frères en religion et en piété patriote, je vous respecte et vous défends parce que vous comptez parmi les meilleurs serviteurs de Dieu et de la patrie dans notre pays. Mon attachement à l'unité de la Nation algérienne n'a d'équivalent que mon attachement à l'intégrité territoriale de no-

tre pays. Et je n'éprouve aucune aversion qui puisse surpasser celle que j'ai pour la division des enfants de l'Algérie et pour le fanatisme racial, religieux ou régional, d'où qu'il vienne.

L'Etat est déterminé à poursuivre ses efforts et à ne rien épargner pour rétablir le calme dans la région de Ghardaïa tout entière. Il mobilisera tous les moyens et capacités nécessaires pour ce faire. Il va résolument de l'avant dans sa politique tendant à généraliser le développement à travers tout le territoire national. Il est décidé à extirper le

pays de son sous-développement résiduel. Un tel objectif requiert des efforts conjoints de la part de toutes les forces vives, dans le cadre

d'une démarche basée sur la certitude que l'Etat est hautement attaché à la préservation des intérêts du peuple et qu'il ne peut les sacrifier quelle qu'en soit la contrepartie.

Vous avez affronté récemment, comme d'autres régions du pays, des difficultés nées de la convergence de deux situations, la première liée aux problèmes inhérents à la conduite des multiples fronts que nous avons ouverts dans notre marche forcée en vue d'accélérer le développement du pays, la seconde découlant des tensions engendrées, à la fois, par les événements survenus dans la région et par les contraintes imposées par une mondialisation éfrénée de tous les échanges.

Je fais appel à votre magnanimité et à votre sagesse et vous invite à faire, avec votre Etat qui veille sur vous, front contre la division et la discorde et contre toutes formes de régression afin que nous puissions poursuivre, dans la concorde et l'entente, le processus de construction que nous avons engagé, et qui s'est concrétisé à travers des programmes et des mesures dédiées au développement du Sud.

Le Sud est indissociable de l'Algérie, et l'un ne peut exister sans l'autre. Ils constituent un seul et même corps tant et si bien que la douleur ne peut en affecter une partie sans affecter tout le corps. L'Etat s'est engagé à servir ses citoyens partout à travers le pays. Il ne saurait les laisser ni nuire à leurs intérêts. C'est un Etat généreux qu'offense la propension de certains de ses citoyens à douter de lui, et de ses engagements. Je veux parler d'une partie de la population d'In Salah qui persiste dans ses protestations, en dépit de toutes les assurances qui lui ont été données.

In Salah est la prunelle de nos yeux. Elle n'a été avare envers l'Algérie ni de ses ressources ni de l'apport des meilleurs de ses enfants. Elle l'a gratifiée de deux richesses, celle du gaz et celle des hommes. C'est ce qui lui vaut une pleine reconnaissance et une entière gratitude, et d'être la bénéficiaire de mesures et de plans destinés à améliorer les conditions de vie de sa population et introduire un changement qualitatif qui la hissera à un niveau de développement similaire à celui prévalant au nord du pays.

Je suis peiné par les discords irraisonnés que j'ai observés, et que j'observe encore, celles-là mêmes qui sapent la volonté de ceux qui vivent, jour et nuit, pour le bonheur de l'ensemble du peuple et pour la dignité et la grandeur de l'Algérie. Je suis particulièrement affligé de voir des enfants de la région pourrissent à nuire à l'Etat de leur pays, et de constater que d'autres tendent à mettre en doute le dévouement et l'intégrité des dirigeants de leur Etat, et à s'inscrire en faux contre le bien-fondé de leurs actions, décisions et plans conçus pour réaliser le développement du pays dans son ensemble.

Je vous invite à privilégier la sagesse et à faire prévaloir la raison, car la préservation de la santé des citoyens et de leur environnement est la ligne rouge que ni l'Etat ni aucune autre partie ne peut franchir. Les citoyens sont la véritable richesse du pays, sa richesse pérenne et inépuisable.

Je vous sais suffisamment patriotes et jalousement attachés à la patrie et à ses intérêts, suffisamment imbus de civisme pour aller dans ce sens, je suis pleinement convaincu que des horizons prometteurs s'ouvrent devant notre grand Sud grâce à ce qui vous anime de résolution, de cœur à l'ouvrage et grâce à vos capacités reconnues et éprouvées de transcender les difficultés, relever les défis et gagner les enjeux.

Vous êtes imbus d'un sens de l'honneur qui ne peut s'accommoder d'un asservissement de votre patrie, d'une fierté qui lui refuse d'être baïonnée ou d'être la proie de ses ennemis lorsque ses enfants se laissent aller à la désunion et qu'ils se dispersent en factions. Je suis confiant que nous surmonterons, tous ensemble, dans la fraternité jamais démentie et toujours plus forte qui a toujours caractérisé les rapports entre concitoyens et dans un cadre de concertation et de dialogue serein et apaisé, respectueux des convictions de chacun, toutes les difficultés qui peuvent survenir au cours de notre parcours commun vers le progrès et le bien-être au bénéfice de la collectivité nationale dans son ensemble.

Je sais également que chacun d'entre vous place les intérêts supérieurs du pays au-dessus de toute autre considéra-

tion. Aussi, devons-nous admettre que sans une connaissance suffisante des potentialités de notre sous-sol en gaz et en pétrole et gaz de schiste, il ne nous sera pas possible de planifier les étapes futures du développement de notre pays.

C'est en gardant, en permanence, à l'esprit que nul n'a le droit et ne peut se permettre d'agir d'aucune manière pouvant attenter aux intérêts des citoyens, à l'écologie et à l'intégrité géologique de quelque zone territoriale que ce soit, que nous avons entrepris, sur la base de certitudes irréfragables, éprouvées et vérifiées, d'engager les travaux d'exploration et d'évaluation, uniquement, des potentialités du pays en gaz de schiste. Nous nous conformerons à cette option jusqu'au bout.

Cela étant dit et du moment que je vous ai livré ce qui me préoccupe au sujet de l'Etat de notre pays, je tiens à évoquer et clarifier un sujet qui a suscité, ces derniers jours, quelques questionnements, je veux parler du nouveau découpage territorial annoncé pour les régions du Sud et des Hauts Plateaux. A cet égard, je dois rassurer les citoyennes et les citoyens que les mesures arrêtées seront concrétisées dès que sera réglée la question préjudicielle liée aux procédures réglementaires. Pendant ce temps, les secteurs concernés seront mobilisés pour réunir les conditions techniques et préparer les divers moyens nécessaires, afin de garantir l'aboutissement du processus.

Mesdames, Messieurs, j'ai des préoccupations, voire des inquiétudes dont il est utile, autant pour moi que pour vous, que je vous parle, en cette occasion où nous célébrons une date mémorable s'il en est, celle du premier signe de la naissance de l'Etat algérien moderne tant rêvé par nos martyrs, l'Etat au service du peuple algérien qui, en retour, a le devoir de le préserver et de le défendre. Ce n'est pas en restant neutre ou simple spectateur que ses citoyennes et citoyens vont assurer la pérennité de cet Etat alors que d'aucuns sont, hélas, nombreux, à se laisser aller, pour des motifs futiles, à commettre des actes de violence morale et d'incivilité totalement incompatibles avec les fondements et les constituants d'une citoyenneté authentique et responsable. Etant un fils de ce peuple et

pour avoir consacré ma vie à son service et partagé ses joies et ses peines, je me dois, en vertu du poste où il m'a volontairement placé, de vous parler en toute franchise et de vous dire combien je redoute la nocivité de ceux, d'entre nous, qui se sont laissés glis-

ser sur la dangereuse pente de la politique de la «terre brûlée» dans le dessein d'arriver au pouvoir, même en mettant notre Etat en ruine et en marchant sur les cadavres des enfants de notre peuple. Je constate que des pseudo hommes politiques, soutenus par une presse qui n'a aucun souci de son éthique professionnelle, s'évertuent, matin et soir, à effrayer et démoraliser ce peuple, à saper sa confiance dans le présent et l'avenir, ce peuple qui n'a pas accordé, et n'accordera pas, de crédit à leurs sottises, ce peuple vaillant qui réprouve le mal et la déloyauté et méprise ceux qui s'y adonnent, ce peuple qui aspire à aller de l'avant et à investir l'énergie de sa jeunesse dans une dynamique nationale tous azimuts ayant pour finalité de construire et non pas de détruire.

Cet état de fait nous met dans l'extrême obligation d'user d'un surcroît de fermeté et de rigueur, pour défendre l'Etat. C'est un devoir constitutionnel, légal, légitime et moral qui ne peut souffrir ni report ni dérobade. Les vaillants fils de cette Nation doivent se mobiliser et s'unir, pour renforcer le front intérieur, afin de parer aux risques qui guettent, à l'heure actuelle, notre région qui grouille de troubles et de menaces. La construction de ce front intérieur nous concerne tous. Le moyen d'y parvenir est le dialogue et la cohésion des rangs. Etant partisans du dialogue et acquis à ses vertus, l'acceptant tant avec ceux qui divergent avec nous sur la conception politique de la conduite des affaires du pays, qu'avec ceux qui préconisent des idées plus judicieuses que les nôtres, nous ne voyons aucun mal à aller à ce dialogue à la condition que l'on y vienne sans aucune intention préconçue de remettre en cause ce qui a été consacré conformément à la Constitution et par la volonté populaire clairement exprimée.

L'Algérie est là, et sera toujours là, par la volonté d'Allah, fière et digne grâce à ses valeureux enfants. En cette date anniversaire, je tiens à rendre un hommage mérité à tous les serviteurs de l'Etat, de ses institutions et administrations, aux vaillants éléments de l'Armée Nationale Populaire, ses officiers, sous-officiers, soldats et tous les corps de sécurité qui veillent sur nos frontières ou traquent, par monts et par vaux, les bandes terroristes et les mettent hors d'état de nuire. Un hommage bien mérité, va, également, à tous les agents de l'Etat, dans tous les secteurs, qui veillent à sa construction, à la promotion de son économie et à la préservation des intérêts de son peuple. Je salue également l'ensemble des citoyennes et des citoyens qui oeuvrent, avec le sérieux et l'enthousiasme qui les anime et avec la conscience qu'ils ont des défis que notre pays doit relever, à la dynamisation de son processus de développement, dans tous les domaines, et à sa prospérité.

**LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA CONVIE LA POPULATION D'IN-SALAH À "PRIVILÉGIER LA SAGESSE"**

**LA PROCLAMATION DU CESSER-LE-FEU A ÉTÉ «UNE ÉPREUVE DE FORCE»**

**LE DÉCOUPAGE TERRITORIAL DU SUD ET DES HAUTS PLATEAUX SERA CONCRÉTISÉ DÈS QUE SERONT RÉGLÉES LES PROCÉDURES**

**19 MARS 1962, JOURNÉE DE COURONNEMENT DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE**

**LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA RÉITÈRE LE "SOUTIEN" ET LA "SOLIDARITÉ" DE L'ALGÉRIE AVEC LA TUNISIE**

**APRÈS LES ÉPREUVES, GHARDAÏA DOIT RENOUER AVEC LA SÉCURITÉ, LA QUIÉTUDE ET LA SÉRÉNITÉ**

**L'EXPLORATION DU GAZ DE SCHISTE MENÉE LE RESPECT DES INTÉRÊTS DE LA POPULATION ET DE L'ÉCOLOGIE**

## ATTAQUE CONTRE LE MUSÉE DU BARDO À TUNIS



DANS UN MESSAGE À SON HOMOLOGUE TUNISIEN

### Bouteflika souligne le soutien «ferme» de l'Algérie à la Tunisie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a affirmé dans un message à son homologue tunisien, Béji Caïd Essebsi le soutien «ferme» de l'Algérie à la Tunisie suite à l'attaque terroriste qui a ciblé mercredi le musée du Bardo à Tunis.

«Nous avons été surpris par la nouvelle de l'attaque terroriste lâche qui a ciblé aujourd'hui la capitale de la Tunisie sœur faisant plusieurs morts», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Face à cette tragédie éprouve qui a frappé le peuple tunisien frère, je vous présente ainsi qu'au peuple et gouvernement tunisiens, au nom du peuple et gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes sincères condoléances en vous exprimant notre ferme condamnation de cet acte criminel abject contraire à nos valeurs et principes de notre religion», ajoute le chef de l'Etat.

«Permettez moi de vous faire part des condoléances fraternelles du peuple algérien. Nous vous assurons la sincérité de nos sentiments de fraternité et de notre solidarité inconditionnelle en toutes circonstances», a poursuivi le président Bouteflika.

«Face à cet acte inimmuable, je réitère à votre excellence notre condamnation la plus ferme ainsi que notre soutien indéfectible au peuple tunisien dans cette dure épreuve, tout en priant Dieu Tout puissant d'accorder aux victimes sa Sainte Miséricorde et d'assister les leurs et souhaitant aux blessés un prompt rétablissement», a conclu le Président Bouteflika.

## Appels à l'unité nationale pour combattre le terrorisme et poursuivre le processus démocratique

L'attaque terroriste perpétrée mercredi contre le musée du Bardo en plein Tunis, faisant 22 morts dont 20 touristes étrangers, a suscité l'indignation de toute la classe politique tunisienne qui a appelé à l'unité nationale pour combattre le terrorisme et poursuivre le processus démocratique et la voie du consensus.

Le mouvement Nidaa Tounès, première force politique en Tunisie, a condamné avec fermeté «ce crime lâche qui a pour objectif de saper le moral du peuple tunisien et de déstabiliser les institutions du pays ainsi que sa démocratie naissante», et a plaidé en faveur de la mise en place d'une stratégie claire et globale de lutte contre le terrorisme qui engagerait toutes les parties.

Le mouvement appelle tout les Tunisiens à la vigilance, à la solidarité et à l'entraide. «Nous sommes, aujourd'hui, en état de guerre ouverte contre le terrorisme», lit-on dans une déclaration du parti, publiée mercredi soir.

Il exhorte, par ailleurs, les autorités à prendre les mesures nécessaires en vue d'éradiquer le terrorisme, notamment à travers «la mobilisation de toutes les forces vives du pays, le développement des outils des services de renseignement, la neutralité des mosquées, la lutte contre les foyers terroristes, le renforcement du contrôle des frontières, la consolidation de la coopération régionale et internationale et l'accélération de l'adoption de la loi antiterroriste».

Le président du Mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, a estimé, pour sa part, que cette attaque terroriste «dénote d'un état d'esprit malade et d'une interprétation erronée de l'islam».

S'exprimant lors d'une conférence de presse, M. Ghannouchi a ajouté que «ces terroristes n'ont rien à voir avec la religion et le patriotisme et sont l'expression même de la barbarie», ajoutant qu'«avec cette attaque barbare, les terroristes ont voulu déstabiliser le pays et nuire à son



unité, à la transition démocratique et à l'économie nationale».

«Si cette attaque avait été perpétrée dans une dictature nous aurions dit que c'est là une réaction naturelle, mais qu'elle soit commise dans une démocratie comme la Tunisie nous étonne», a-t-il ajouté.

M. Ghannouchi a appelé toutes les parties à éviter d'instrumentaliser cette attaque et à s'unir face au terrorisme, soulignant que «prendre pour cible le Musée du Bardo a pour but d'effacer l'histoire du pays comme en Irak et en Syrie. C'est aussi une atteinte à la souveraineté nationale et à la plus ancienne institution de pouvoir : l'Assemblée des représentants du peuple».

Réunis mercredi en séance plénière extraordinaire, les députés de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) ont plaidé pour l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'accélération de l'adoption de la loi antiterroriste et de protection des sécuritaires.

Les députés, issus des différents groupes parlementaires, ont dénoncé le terrorisme sous toutes ses formes qualifiant de «lâche» et d'«odieux» l'attaque qui a ciblé le musée du Bardo, appelant à «l'unité nationale et à faire prévaloir l'intérêt supérieur du pays loin des tiraillements politiques» et affirmant que «l'étape actuelle nécessite un consensus national».

Ils ont aussi salué «les efforts fournis par l'armée et les forces sécuritaires pour défendre le pays» appelant à les appuyer

au niveau logistique pour faire face au fléau du terrorisme et ont proposé l'augmentation des budgets des ministères de la Défense nationale et de l'Intérieur lors de l'examen du projet de la loi des finances complémentaires de cette année.

De son côté, l'ex président tunisien, Moncef Marzouki, qui a condamné cette attaque «odieuse» contre le musée de Bardo, a appelé «les autorités à mettre en œuvre et activer rapidement des stratégies complémentaires pour faire face à ce fléau qui menace toutes les sociétés».

Le principal syndicat du pays, l'UGTT a lui appelé à «mobiliser les forces du peuple et tous les organes de l'Etat à déclarer la guerre tous azimuts au terrorisme».

S'exprimant à l'issue de sa visite effectuée au musée du Bardo sur les lieux de l'attaque, le ministre tunisien de l'Intérieur, Mohamed Najem Gharsalli a estimé que cet acte «odieux» ne fait qu'unir les Tunisiens dans leur combat contre le terrorisme. Il a exhorté les Tunisiens, les partis politiques, les composantes de la société civile et les cadres militaires et sécuritaires, à se mobiliser pour défendre le pays, et à aller de l'avant pour enrayer les fondements de la deuxième République.

Selon les premiers éléments de l'enquête, «l'attaque terroriste a été menée par deux assaillants seulement» ont indiqué les autorités, estimant que «d'autres parties» ont apporté aux terroristes «un appui logistique et ont préparé les conditions nécessaires pour perpétrer leur attaque».

## Les deux auteurs identifiés

Le Premier ministre tunisien Habib Essid a indiqué que deux auteurs de l'attaque terroriste au musée du Bardo ont été identifiés.

«On les a identifiés, c'est bien ces deux terroristes», a dit M. Essid, cité par la radio française RTL, précisant qu'il s'agit de «Yassine Abidi et Hatem Khachnaoui».

Mais, «pour le moment on ne peut pas dire s'ils appartiennent à l'une ou l'autre des organisations terroristes», a-t-il

ajouté, précisant qu'Abidi était connu des services de police. Le Premier ministre avait fait état mercredi de deux ou trois complices possibles mais n'a donné aucune indication sur les opérations en cours pour les identifier.

M. Essid a aussi qualifié hier de «terrible» «l'impact économique» pour la Tunisie alors que le tourisme, déjà en crise, est l'un des secteurs stratégiques pour le pays. Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, les suspects sont «proba-

blement» des Tunisiens. Vingt-deux personnes, dont 20 touristes étrangers et deux Tunisiens sont mortes dans l'attaque à l'arme automatique mercredi contre le musée du Bardo. L'attaque, qui a duré environ quatre heures, n'a pas été encore revendiquée.

Selon le Premier ministre, les assaillants ont ouvert le feu sur les touristes alors qu'ils descendaient de leur bus et ont ensuite été pourchassés dans les couloirs du musée.

## UE-TUNISIE

### Juncker veut examiner des «moyens additionnels» d'aider la Tunisie

Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a indiqué hier qu'il appellera les Etats membres à examiner des «moyens additionnels» d'aider la Tunisie.

Il a indiqué qu'il abordera le sujet lors du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne qui s'ouvre jeudi soir. «On en discutera et on verra par quels moyens additionnels on peut porter secours à la Tunisie», a-t-il dit à radio Europe 1. Il répondait à une question sur la possibilité que l'Europe apporte à la Tunisie une aide «non seulement économique mais aussi en matière de défense et de renseignement».

M. Juncker, disant se sentir «très Tunisien» au lendemain de l'attaque contre le musée du Bardo, qui a fait 22 morts dont 20 touristes étrangers, a indiqué que l'Union européenne devait «se faire représenter» si une grande marche était organisée en Tunisie, avec le «même élan de solidarité» qu'après les attentats à Paris en janvier.

L'attaque a été menée mercredi en plein Tunis par des hommes armés au musée du Bardo, la première à toucher des étrangers depuis la Révolution tunisienne de 2011.

APS

## Ban Ki-moon condamne l'attentat terroriste et exprime sa solidarité

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a condamné mercredi l'attentat perpétré contre le musée du Bardo à Tunis et a «exprimé sa solidarité» avec la Tunisie.

M. Ban «condamne le plus fermement possible cette attaque» et adresse ses «plus sincères condoléances aux familles des victimes de cet acte lamentable», a déclaré le porte-parole adjoint de l'ONU Farhan Haq.

Le secrétaire général «exprime aussi sa solidarité avec le peuple tunisien et les autorités tunisiennes», a-t-il ajouté.

Dix-neuf personnes, dont 17 touristes étrangers, ont été tuées mercredi en plein Tunis dans une attaque d'hommes armés contre le musée du Bardo, la première à viser des étrangers depuis la révolution tunisienne.

La Tunisie a pris toutes les mesures pour empêcher de nouvelles attaques, a rassuré le président tunisien Béji Caïd Essebsi.

## Le Conseil de sécurité condamne «fermement» l'attaque de Tunis

Le Conseil de sécurité de l'ONU a «fermement» condamné mercredi l'«attaque terroriste» perpétrée contre le musée du Bardo à Tunis qui a fait 19 morts. Dans une déclaration unanime, les 15 pays membres du Conseil de sécurité «ont exprimé leurs plus sincères condoléances aux familles des victimes de cet acte odieux, ainsi qu'au gouvernement tunisien et aux autres gouvernements dont des citoyens ont perdu la vie dans cette attaque». Ils ont réclamé que les auteurs de «ces actes de terrorisme inqualifiables et ceux qui les ont financés» soient traduits en justice, et ont «exhorté tous les Etats à coopérer activement» à cette fin avec les autorités tunisiennes.

Dix-neuf personnes, dont 17 touristes étrangers, ont été tuées mercredi en plein Tunis dans une attaque d'hommes armés contre le musée du Bardo.

## FINANCES

## Laksaci : «Les réserves de change en baisse à près de 179 milliards de dollars à fin 2014»

**Les réserves officielles de change de l'Algérie se sont contractées à 178,938 milliards de dollars à fin décembre 2014, contre 185,273 milliards de dollars à fin septembre de la même année, a indiqué hier le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.**

Ce nouveau repli des réserves de change intervient après une stabilisation au premier semestre 2014 à 193,269 milliards de dollars (mds USD) contre 194,012 mds USD à fin décembre 2013, a indiqué M. Laksaci lors de la présentation des tendances monétaires et financières du pays du 4<sup>e</sup> trimestre 2014 en présence des P-DG des banques et établissements financiers



activant en Algérie. Malgré cette baisse, a-t-il poursuivi, le niveau de ces réserves «reste adéquat», tandis que la dette extérieure demeure dans une situation d'un niveau historiquement bas à 3,735 mds USD à fin décembre 2014 contre 3,666 mds USD à fin septembre 2014 et à 3,369 mds USD à fin décembre 2013. Il a soutenu que cette position appréciable «devrait contribuer à atténuer l'effet du choc externe en 2015». Toutefois, a-t-il avisé, si le choc externe perdure, la résilience de la position extérieure de l'Algérie «pourrait rapidement s'éroder, d'autant que le niveau très élevé des importations est non soutenable et constitue un risque additionnel pour la balance des paiements extérieurs à long terme».

## Une conférence sur le commerce extérieur prévue fin mars

Une conférence nationale sur le commerce extérieur sera organisée les 30 et 31 mars en cours à Alger par le ministère du Commerce, a indiqué hier un communiqué de ce département ministériel. Organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, cette rencontre regroupera les représentants des pouvoirs publics, les partenaires socio-économiques, des experts et universitaires ainsi que les représentants d'institutions internationales spécialisées. Quant à l'objectif de cette conférence, il s'agira de débattre de la problématique du commerce extérieur, d'identifier les mesures à

prendre pour améliorer l'offre exportable «sur la base d'une nouvelle politique de commerce extérieur plus équilibrée et adaptée aux spécificités nationales et aux mutations économiques et financières mondiales», explique le ministre. A rappeler que lors du conseil restreint, tenu en décembre dernier et consacré au marché pétrolier international et à ses retombées sur la démarche économique et sociale du pays, le président de la République avait chargé le gouvernement de veiller à la rationalisation des importations et à la diversification de l'économie nationale pour développer les exportations hors-hydrocar-



bures. Par ailleurs, un projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation, avisé en janvier dernier par le Conseil des ministres, a été soumis au Parlement pour examen durant cette session de printemps. Ce projet de texte vient recadrer, avec plus de précisions, une ordonnance

de 2003 laquelle permet le recours aux licences d'importation pour gérer les exceptions à la liberté du commerce. Ces licences, avait expliqué le ministre du Commerce, Amara Benyounes, constituent un moyen pour gérer «une manière rationnelle» et «efficace» le commerce extérieur.

## WILAYA D'ALGER Les élus préoccupés par les constructions illicites et le retour des marchés des informels

La prolifération des constructions illicites, le retour du commerce informel et l'occupation des logements d'astreinte relevant des établissements scolaires sont les grands dossiers sur lesquels travaillent les élus à l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger, a indiqué hier un élu à l'APS.

Tous les intervenants lors de la dernière session de l'APW consacrée à la présentation du bilan 2014 de la wilaya, ont insisté sur la nécessité de prendre toutes les mesures qui s'imposent de manière à empêcher la prolifération des baraques et la reconstitution des bidonvilles éradiqués.

Dans son intervention, Ahmed Safouane a déploré la facilité avec laquelle «les gens érigent des baraques dans la capitale», et a appelé à «criminaliser» ce genre de pratiques pour les éliminer.

Sans les nommer, le wali Abdelkader Zoukh, qui participait à ce débat, a accusé des présidents d'APC de favoriser la prolifération de l'habitat précaire dans la wilaya. «Il y a quelques présidents d'APC qui encouragent les constructions illicites. Si la loi (relative à la wilaya) me donne le pouvoir de sanction, je vous jure qu'ils ne resteront pas une minute de plus à leur poste», a-t-il lancé.

L'occupation illégale de 1.719 logements d'astreinte relevant du secteur de l'éducation à Alger, et dont 70 ont été récupérés jusqu'à présent, a également été abordée lors des débats en plénière.

Souhila Belachène, un élu qui dit parler «en connaissance de cause», a assuré avoir reçu en tant qu'avocate «des dossiers d'anciens directeurs d'établissements qui ont été délogés des logements d'astreinte qu'ils occupaient alors qu'ils n'ont jamais bénéficié de logements». M. Zoukh lui coupe la parole: «Moi aussi, je parle en connaissance de cause. Nous avons fait des enquêtes et nous avons des preuves que ces logements sont illégalement occupés. Cela demande du temps mais je ne laisserai aucun squatteur».

Ces enquêtes ont permis de découvrir que les occupants de ces 1.719 logements ont bénéficié de logement qu'ils ont loués tout en continuant, eux, à occuper les logements d'astreinte, avait déploré le wali dans son intervention, soulignant que cela oblige des directeurs d'établissements à faire des navettes entre Alger, Tipasa, Blida et Boumerdes. De son côté, un élu a déploré l'occupation de la cantine et de plusieurs classes par des familles, qui partagent également les mêmes toilettes avec les élèves de l'école du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 à Hammamet, et qui sont obligés d'entendre leurs disputes.

Cette situation a été portée à la connaissance de l'opinion publique par une délégation de l'APW qui avait inspecté cette école en 2014 dans le cadre de la préparation de la conférence de wilaya sur l'éducation, prévue début mai 2015. Les élus ont déploré l'absence de réaction des autorités sur cette question.

Une intervention à l'issue de laquelle le wali d'Alger a appelé les trois directeurs de l'éducation de la wilaya (Est, Centre et Ouest), et leur a ordonné de «prendre le problème en charge puisqu'on ne peut compter ni sur les présidents d'APC ni sur les walis délégués».

Aucun des walis délégués présents dans la salle n'a demandé la parole pour s'exprimer sur la question, a-t-on constaté. D'autres élus, comme Riad Tassekrat, ont déploré la reconstitution, dans certaines communes, des marchés informels éradiqués en 2010 ainsi que l'occupation illégale de la voie publique.

«L'explication à ces problèmes se trouvent dans la démission et le laisser-aller des autorités locales», selon M. Zoukh.

## BOUIRA

## Les enjeux de l'intelligence économique pour l'entreprise au centre d'un séminaire

«Les enjeux de l'intelligence économique (IE)» ont constitué hier le sujet central d'un séminaire organisé à Bouira par la Chambre de commerce et auquel ont pris part des opérateurs économiques et des enseignants de la faculté des sciences économiques et commerciales de l'université de Bouira.

D'après les différents intervenants, l'intelligence économique est considérée comme une démarche qui concerne toutes les entreprises. «En effet, quelle que soit sa taille, une entreprise doit pérenniser son activité en protégeant certaines informations parce qu'elles sont sensibles (savoir-faire, fichiers, clients)», ont-ils souligné. Les participants à cette rencontre ont souligné, en outre, la nécessité pour l'entreprise d'être «attentive» aux initiatives de ses concurrents, aux attentes de ses partenaires et de ses clients. «Elle doit aussi être réactive en veillant à ce que les informations utiles parviennent aux décideurs (...) Si le facteur «taille» n'a pas d'influence sur la nécessité de mettre en place une démarche d'intelligence économique dans l'entreprise, il jouera en revanche sur la façon dont va s'organiser l'IE dans l'entreprise et les moyens qui y seront alloués», a insisté Mohamed Damou, opérateur écono-



mique. L'accent a été mis, par ailleurs, sur l'impératif de confier l'IE à un responsable spécialisé au sein de l'entreprise. Les mêmes intervenants, dont notamment Ilyes Mancour, enseignant à l'université de Bouira, ont saisi ce séminaire pour appeler les entreprises locales et nationales à s'engager dans ce processus afin de faire face aux défis futurs et majeurs imposés par la mondialisation, les mutations technologiques et la compétitivité économique.

«Tous ces défis dictent comme une ligne de conduite à toute entreprise désireuse d'assurer sa vie au sein d'un environnement économique mondial très serré basé sur plusieurs facteurs dont notamment l'intelligence économique et la veille stratégique dont a besoin actuellement nos entreprises», a ajouté M. Da-

mo. La gestion stratégique de l'information économique est, selon cet intervenant, devenue l'un des moteurs essentiels de la performance globale des entreprises et des nations. Le processus de mondialisation des marchés contraint les agents économiques à s'adapter aux nouveaux équilibres qui s'établissent entre concurrence et coopération, a-t-on relevé. Désormais, la conduite des stratégies industrielles repose largement sur la capacité des entreprises à accéder aux informations stratégiques pour mieux anticiper les marchés à venir et les stratégies des concurrents, a-t-il encore souligné.

L'entreprise algérienne, plus particulièrement celle relevant de la PME, est appelée désormais à se mettre à l'heure de l'intelligence économique pour une meilleure performance et une présence plus efficace sur un marché mondial, de plus en plus concurrentiel. Les entreprises concernées sont le plus souvent des petites et moyennes entreprises qui ne peuvent que recourir à l'Etat, à défaut de pouvoir créer des services spécialisés dans la collecte et le traitement de l'information économique.

APS

## JIJEL

## Une omra aux Lieux saints pour les meilleurs récitants du Coran

Les meilleurs récitants du Saint Coran, sélectionnés à la suite d'un concours organisé à Jijel, devaient embarquer mercredi et hier à partir des aéroports de Constantine et d'Alger pour une omra aux Lieux saints de l'islam. Lors d'une



cérémonie organisée mercredi au centre culturel islamique Ahmed-Hamani, les lauréats de ce concours portant sur la récitation et la psalmodie des textes du Livre sacré ont reçu des explications de représentants d'une agence de voyage relatives à leur séjour en terre sainte.

Les récipiendaires, au nombre de 40 (23 hommes et 17 femmes), dont des accompagnateurs légaux, ont participé avec succès à un concours initié par l'association culturelle Ahmed-Hamani, avec la collaboration de la direction locale des Affaires religieuses et de la station radiophonique locale, a-t-on indiqué. Ce voyage, salué comme une belle initiative par des candidats à la omra, est entièrement pris en charge par les organisateurs dont des bienfaiteurs qui ont requis l'anonymat.

Une heureuse lauréate, âgée de 60 ans, connaissant parfaitement les soixante (60) hizb du Coran, a été chaleureusement applaudie par les présents à la cérémonie.

Le directeur de wilaya des Affaires religieuses, Messaoud Bouladjouidja, a indiqué à l'APS que ce concours, le premier du genre dans la wilaya, "est aussi une occasion pour détecter les talents en matière de récitation et de psalmodie du Livre sacré. Il a également rappelé que Jijel totalise 203 écoles et établissements pour l'enseignement du Saint Coran avec 243 encadreurs et 16.646 apprenants (garçons et filles).

## BÉJAÏA

## Agents de maintien de l'ordre : Festive et pathétique sortie de promotion à Oued Ghir

L'enceinte de l'« Unité 216/C » de Oued Ghir aura abrité mercredi 18 mars 2015 dès 9h et sous un soleil printanier, en présence de nombreux convives, citoyens de la commune, représentants de la société civile et autres familles entières et dans une ambiance de liesse, une cérémonie de sortie de promotion de 217 agents de maintien de l'ordre.



## Arslan-B

Le niveau d'instruction de ces derniers varie de la 3e AS à la licence d'université et même au-delà. Le nom de baptême de cette promotion est Tourèche-Kamel, le défunt martyr, victime du terrorisme le 24 janvier 1996 ayant exercé à la Sûreté de wilaya de Constantine en qualité d'inspecteur de police.

Si l'allocution de bienvenue et de présentation des « caractéristiques pédagogiques » de ladite promotion ont été le fait du commandant de l'Unité 216

de Oued Ghir, le commissaire Abdelhafid Amirouche, la présidence de la très attractive cérémonie de sortie de promotion Kamel-Tourèche aura été dévolue au représentant du général-major Hamel, DGSN, le divisionnaire Bergoug.

Le nombreux public, visiblement charmé par la qualité de l'organisation de l'événement, a eu droit à des exhibitions d'arts martiaux et autres techniques de self-défense, exhibitions exécutées par des agents de ladite promotion.

Le représentant du DGSN, venu spécialement d'Alger à cet effet a remis des cadeaux aussi bien aux 4 majors de

promotion qu'à la famille du défunt inspecteur Kamel Tourèche (M<sup>me</sup> veuve et ses deux enfants, un garçon et une fille), venue de Constantine pour honorer de sa présence la promotion dont le nom de baptême est le sien.

Un moment émouvant, forcément, lorsque M. Bergoug, divisionnaire et DRH à la DGSN (Alger) a tendu le cadeau symbolique à la famille de la ville des Ponts, du reste fort bienvenue dans la capitale des Hammadites en sa commune de Oued Ghir.

Avant de passer à table, le DRH (Directeur des ressources humaines de la DGSN) a tenu un point de presse avec les journalistes présents.

## SETIF : SÉMINAIRE NATIONAL SUR MOULOUD EL HAFIDHI EL AZHARI :

## Un grand érudit et penseur encore méconnu

## Azzedine Tiouri

Durant deux jours, mardi et mercredi, l'Institut de formation professionnelle d'Ain Tebinet à Sétif a abrité un séminaire national sur l'érudit et penseur, Mouloud El Hafidhi El Azhari, organisé par le Centre culturel islamique et la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Sétif.

Cette rencontre à laquelle ont assisté de nombreux invités conférenciers, chercheurs universitaires, imams, etc., a été ouverte par le wali, Mohamed Bouderbali, en présence du P/APW, Fateh Kerouani, du représentant du ministère, Mohamed Méchenène, du directeur du centre culturel islamique, Bakini Ahmed Rachik et du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Sétif.

L'objectif de cette rencontre, qui selon ses organisateurs coïncide avec le 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 et de l'anniversaire de la fête de la Victoire du 19 mars 1962, est de faire connaître nos érudits et nos penseurs de la région de Sétif aux nouvelles générations. "D'autant plus, dira M. Bakini, à cette personnalité on n'a vu aucune appellation en son nom d'une école, d'un CEM, d'un lycée, d'un institut ou d'une mosquée. Ainsi, on a voulu le faire connaître sur la scène au grand public. Il peut être aussi un exemple à suivre pour nos générations".

Et d'ajouter : " Nous avons un grand projet pour que chaque année on évoquera un de nos érudits. Nous avons commencé avec El Hafidhi, c'est l'un des savants de cette région et de ceux qui ont beaucoup fait pour l'Algérie et les wilayas dans lesquelles il est passé et travaillé. Nous considérons que c'est le premier séminaire du genre qui sera suivi à l'avenir par d'autres rencontres pour d'autres érudits. De cette manière nous les ferons tous connaître pour que nos jeunes apprennent d'eux. C'est cette idée qui nous a poussé à organiser une telle rencontre".

Mouloud El Hafidhi El Azhari, de son vrai nom Sehabi est né en 1880 et décédé en 1948 à l'âge de 68 ans. Il a étudié et enseigné à El Azhar, d'où le pseudonyme d'El Azhari. Il a tout laissé tomber là-bas, l'université d'El Azhar et Le Caire des années fastes de la culture et la religion, pour



décider de revenir dans son pays afin de le servir et se mettre à la disposition de la société algérienne. Il est revenu au bercail en 1922.

A El Azhar, il est resté plus de 16 ans. Une fois en Algérie, il a été le premier directeur de l'Institut El Ketani à Constantine. Il a enseigné aussi à Béni Haffadh, sa localité d'origine, d'où le pseudonyme d'El Hafidhi, dans la commune d'Ain Legradj, dans la daïra de Béni Ourtilane, située dans la partie nord de la wilaya de Sétif. Une région riche en zaouias de haut niveau. La plupart de ses œuvres ont traité de l'astronomie, on le surnommait aussi Mouloud El Hafidhi El Falaki. Il parlait et maîtrisait le français.

"A travers ces journées, indiquera notre interlocuteur, on a voulu montrer aux jeunes, à l'étranger et aux générations futures que l'Algérie est riche en savants. L'Algérie n'est pas orpheline, ni pauvre dans ce domaine, il nous manque tout simplement de les faire connaître et de parler d'eux. C'est ce qui nous manque et ce dont on a besoin

pour le moment".

Que peut-on dire de ses œuvres ? "Oui, merci pour la question. Nous avons un projet pour imprimer et éditer toutes ses œuvres à l'occasion de "Constantine, capitale de la culture arabe". Actuellement nous avons recensé plus de six volumes.

C'est aussi l'un des grands journalistes de son époque avec plus de 300 écrits. Il a écrit dans presque tous les journaux tels qu'*El Moutaqid*, *Echihèb*, etc. C'est l'un des membres fondateurs de l'Association des Oulémas, c'est l'un des premiers aussi à répondre présent pour cette initiative, en mettant en place un programme, une feuille de route etc.

Il était à l'Institut Ben Badis et d'El Katani. Il a une place importante en Algérie parmi les grands de son époque, mais dommage il est resté méconnu. Beaucoup de ses disciples sont devenus de grands moudjahidine durant la lutte armée de 1954".

Son fils Sehabi Labri, aujourd'hui âgé de 81 ans a été très ému et satisfait en même temps d'apprendre qu'on a pensé à son père pour organiser une telle rencontre. Il était âgé de 14 ans, lorsque décéda son père. Il se souvient très peu de lui, nous a-t-il déclaré. Je me souviens qu'il enseignait à des étudiants de la localité et des environs durant la matinée.

Il passait beaucoup de son temps à régler les problèmes des gens. Il venait le consulter pour les départager dans des questions familiales, professionnelles, commerciales, et autres. Il avait une grande bibliothèque avec des œuvres très importantes de grands penseurs de toutes les époques anciennes, surtout de théologie. Ma mère, c'est-à-dire son épouse est décédée en 2012, à l'âge de plus de 110 ans".

Evoquant cette initiative, Sehabi Larbi souligne : "C'est une journée mémorable pour moi, comme si mon père revivait encore.

Je remercie tous ceux de près ou de loin ont organisé cette rencontre à la mémoire de mon père. Je souhaite que la science et la culture soient répandues dans notre pays et que les jeunes prennent conscience de leur importance. Je souhaite aussi que l'on pense à tous les érudits et penseurs que nos jeunes en prennent exemple".

## TRANSPORT SCOLAIRE

## Lancement à Béchar d'une opération pilote de dotation des collégiens en bicyclettes

Une opération pilote de dotation des collégiens en bicyclettes avec casques de protection a été lancée hier à Kenadsa (wilaya de Béchar) par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem.



« Cette opération, qui sera généralisée, dans une première phase, aux autres wilayas du Sud pour toucher ensuite les différentes wilayas du pays, s'inscrit dans le cadre du renforcement et de la diversification du transport scolaire, et surtout la promotion de la pratique sportive parmi la population scolarisée dans le moyen », a indiqué la ministre à l'APS. « L'opéra-

tion s'insère aussi dans le cadre des actions de solidarité de la collectivité nationale avec les différentes catégories de la population, et contribuera à renforcer le transport scolaire dans les régions ayant un déficit dans ce domaine », a-t-elle souligné.

La ministre a aussi procédé, à cette occasion, à la mise en service d'un réseau de distribution de gaz

naturel à 262 foyers de hai Badr, au sud de la commune de Béchar.

Auparavant, elle avait pris part, en compagnie de moudjahidine, de citoyens et de responsables locaux, à une cérémonie de recueillement à la mémoire des chouhada de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954, au carré des martyrs, dans le cadre de la célébration de la Journée de la victoire.

## EL-OUED

## Formation de plus de 1.300 stagiaires dans le domaine du BTP d'ici 2016

Quelque 1316 stagiaires seront formés, dans les centres de la formation professionnelle de la wilaya d'El-Oued, dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (BTP), d'ici à 2016, pour répondre aux besoins du marché en main-d'œuvre qualifiée, a-t-on appris hier des responsables du secteur.

Ces stagiaires sont répartis entre trois types de formation, à savoir la formation par l'apprentissage (657 stagiaires), la formation résidentielle (650) et les cours du soir (9), a indiqué le directeur du secteur, Belkacem Gheskili.

Les spécialités liées au BTP, au nombre de 12, ont été introduites au niveau des 16 établissements de formation, dont 15 centres



de formation implantés dans 12 communes et un institut national spécialisé de la formation professionnelle à El-Oued, a-t-il précisé.

Les stagiaires suivent une formations dans cinq niveaux, du premier « aptitude professionnelle » au cinquième « technicien supérieur », qui ont été introduits suite aux besoins des

entreprises de réalisation activant dans le domaine des travaux publics, conformément à une convention signée avec les directions de l'Urbanisme et de la Construction et des Travaux publics, selon le même responsable.

Les sessions de formation de septembre 2014 et de février 2015 ont connu un engouement des sta-

giaires pour les spécialités liées au BTP, résultat des larges campagnes d'information au profit des jeunes à travers les trente communes de la wilaya, et cela dans le cadre de la mise en adéquation de la formation avec les besoins du marché de l'emploi, a souligné M. Gheskili. Plus de 4.000 nouveaux stagiaires ont été inscrits lors de la session de mars 2015, à travers 5 types de formation, portant le nombre total des stagiaires dans les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels à 11.000 stagiaires, répartis sur l'INSEFP du chef-lieu de wilaya et les 22 CFPA disséminés à travers 18 communes, en plus de deux écoles agréées, a-t-il fait savoir.

## SANTÉ

## M. Boudiaf met l'accent sur le respect des délais de réalisation du pôle médical d'Adrar



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a mis l'accent, mercredi à Adrar, sur la nécessité de veiller au respect des délais de réalisation des structures prévues au sein du pôle médical.

S'exprimant lors de l'inspection des projets prévus dans ce pôle en cours de réalisation dans le quartier Tinilane, au nord de la ville d'Adrar, le ministre a insisté sur le « respect des délais de livraison des structures de santé projetées au niveau de ce pôle et fixés à la fin de 2015 », soulignant « qu'aucun retard ne sera toléré » vu que « toutes les conditions requises ont été réunies ».

Tout en appelant les responsables en charge de ces projets au respect aussi des normes en vigueur pour la réalisation des structures hospitalières, notamment les hôpitaux de 240 lits, M. Boudiaf a souligné la nécessité d'œuvrer à réunir les conditions favorables pour attirer les praticiens spécialistes dans la région et à assurer leur stabilité.

Il a insisté, à cet égard, sur la mobilisation de 60 logements au moins pour chaque nouvelle structure de santé, avant de saluer le projet de réalisation, en proximité du pôle médical, d'une zone médicale unifiée susceptible de renforcer et de compléter les prestations sanitaires assurées au niveau du pôle.

M. Abdelmalek Boudiaf, lors de cette tournée de travail, a visité le pôle médical, en cours de réalisation pour une enveloppe de 15 milliards DA, en plus de 200 millions DA pour l'équipement, et y a inspecté les différentes structures de santé le constituant, dont l'hôpital Abdelkrim-Boudergouma de 120 lits.

Cet hôpital, dont les travaux de réalisation avoisinent les 97%, comporte quatre pavillons dédiés aux prestations sanitaires diverses, dont les consultations médicales, la radiologie et le laboratoire, en plus d'un pavillon d'infirmier, d'une aile pour la réadaptation fonctionnelle, un bloc opératoire, une morgue et un logement de fonction, selon la fiche technique.

M. Boudiaf a également visité l'hôpital de 240 lits, dont les travaux, confiés à l'entreprise Cosider, sont à 50% d'avancement. Conçu sur trois étages, cette structure hospitalière comporte plusieurs ailes, dont des laboratoires, des unités d'analyses et d'hospitalisation, le service des urgences, une pharmacie, un service d'imagerie médicale, un autre pour la santé maternelle, en plus de 24 logements de fonction en cours de réalisation.

Sur site, une présentation a été faite à la délégation ministérielle sur d'autres projets concernant la réalisation d'un hôpital psychiatrique de 120 lits et d'un centre anticancéreux, en plus d'un exposé sur les prestations de santé dans la wilaya.

Le projet d'une zone unifiée, localisée en proximité du pôle médical, et mise à la disposition des investisseurs privés pour la concrétisation de projets médicaux, a été également présenté. Cette zone, avalisée par le comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (CALPIREF), occupe une surface de plus de 28.000 m<sup>2</sup> et compte 39 parcelles de terrain d'une surface oscillant entre 400 et 900 m<sup>2</sup>, selon les explications fournies.

M. Boudiaf avait auparavant visité, dans la daïra de Timimoun (220 km au nord d'Adrar), l'établissement public hospitalier de la ville ainsi qu'un établissement de santé Mère et enfant.

Le ministre a poursuivi hier sa tournée dans la wilaya par l'inspection d'autres structures relevant de son secteur, dans les daïras de Reggane et d'Aoulef.

APS

## RELIZANE

## Appel à la révision de la loi régissant les CCI

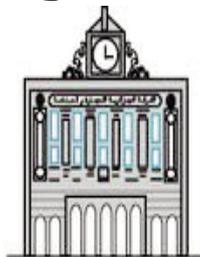
Les présidents et directeurs des chambres de commerce et d'industrie des wilayas de l'Ouest du pays ont appelé, mercredi, à partir de Relizane, à la révision de la loi régissant ces organisations pour renforcer leur rôle dans l'économie nationale.

Au cours d'une rencontre régionale qu'il a présidée, le vice-président de la Chambre nationale de commerce et d'industrie, Mohamed Zerrouki, a indiqué que cette révision escomptée est à même de rendre les chambres « plus efficaces et ayant les capacités pour accompagner les opérateurs économiques ».

Il a également estimé que cette réunion permettra de dégager des propositions d'amendements à soumettre au ministère de tutelle le 5 avril prochain. M. Zerrouki a rappelé que lors d'une rencontre ayant regroupé, le 5 mars dernier à Tamanrasset, les responsables des CCI avec le ministre du Commerce, il a été convenu de revoir la loi régissant les CCI et de présenter à la tutelle des propositions dans ce sens.

De son côté, le directeur régional des CCI de l'Ouest, Azzedine Aissat, a déclaré que les pouvoirs publics soutiennent cette démarche afin que les tâches des chambres de commerce soient adaptées au nouveau climat économique.

Les nombreux intervenants parmi l'assistance ont souligné l'importance de revoir les textes régissant les CCI



الغرفة الجزائرية للتجارة والصناعة  
Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie

pour faciliter l'exécution de leurs missions et renforcer leur contribution au développement économique du pays. Cette réunion régionale a regroupé les CCI d'Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Saïda, Béchar, Tiaret, Relizane, Tissemsilt, Mostaganem, Chlef, Naâma et El-Bayadh.

## SANTÉ

## TISSEMSILT

## Les femmes sont les plus touchées par le cancer

Les femmes sont les plus touchées par le cancer dans la wilaya de Tissemsilt, a souligné, mercredi, une spécialiste en épidémiologie à l'EHP de cette région des Hauts-Plateaux.

Le Dr Amel Bedal a déclaré, lors d'une rencontre d'information sur le plan national anti-cancer, qu'en 2014, quelque 786 cas de cancer ont été recensés à travers la wilaya de Tissemsilt, dont plus de 450 sont des femmes. Chez les femmes, le cancer du sein occupe la première place avec plus de 200 cas puis celui du col de l'utérus, a expliqué la praticienne, précisant que pour les hommes les cancers de la prostate, de l'estomac et des poumons sont les plus répandus.

Le recensement des nouveaux cas a été effectué dans le cadre du fichier de wilaya du cancer, mis en place en 2012, pour constituer une base de données élargie sur cette maladie et le nombre exact des malades afin de leur assurer une meilleure prise en charge.

De son côté, le responsable de la cellule de wilaya d'accueil, du suivi et d'accompagnement des malades cancéreux, le Dr Mohamed Halim Kara, a estimé que la réussite du plan national anti-cancer est principalement liée à une adhésion efficace de la société civile dont les associations à caractère social, humanitaire et sanitaire qui jouent un rôle en matière de sensibilisation et d'information sur l'importance de prévention sur cette maladie lourde.

Enfin, le directeur de la santé et la population, Ali Belkheir, a longuement expliqué les huit axes du plan national anti-cancer du plan quinquennal 2015-2019. Initiée par la direction chargée du secteur, cette rencontre a vu la participation des personnels médicaux et paramédicaux des établissements sanitaires de la wilaya ainsi que des représentants d'associations versées dans le domaine de lutte contre cette maladie et d'aide aux malades cancéreux.

## SÉTIF

## 1.396 cas de tuberculose en 2014

Un total de 1.396 cas de tuberculose a été enregistré en 2014 dans la wilaya de Sétif, a indiqué, mercredi, le chef de service de la prévention à la direction de la santé, le Dr Liamine Koussa. Ces infections représentent un taux de prévalence de 18 cas pour 100.000 personnes, soit un taux "inférieur" au seuil de 24 cas pour 100.000 personnes fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour tirer la sonnette d'alarme, a soutenu ce praticien au cours d'une journée régionale sur cette maladie, organisée au centre hospitalo-universitaire de Sétif.

Il est toutefois observé une "certaine évolution" de ce type d'infection qui avait, en 2013, touché 1.306 personnes, a ajouté le Dr Koussa au cours de cette rencontre organisée dans le cadre du programme national de lutte contre la tuberculose. Rappelant que cette maladie a été réduite par les antibiotiques dans les années 1950, malgré un "regain" qui s'explique par l'apparition de souches multi-résistantes, ce responsable a souligné que la tuberculose, dite "maladie du pauvre" tue encore, chaque année dans le monde, près de deux millions de personnes. Le Dr Koussa a également souligné que le traitement de cette pathologie, "très coûteux" et durant en moyenne six mois, est exclusivement assuré par l'Etat.

Des étudiants, des universitaires, des médecins spécialistes et les coordinateurs des établissements publics de santé de proximité des wilayas de Sétif, Béjaïa, Khenchela, M'sila et Bordj Bou-Arréridj ont pris part à cette rencontre.

APS

## SOLIDARITÉ

## Journée d'étude prochainement sur les sans-abri

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès, a annoncé mercredi à Alger, que les préparatifs d'une journée d'étude sur les sans-abri étaient en cours en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs.

M<sup>me</sup> Benhabylès a déclaré, en marge d'une audience que lui a accordée le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, que son association œuvrait à travers cette rencontre à trouver une solution à cette catégorie de la société.

Elle a précisé que la rencontre verra la participation de plusieurs secteurs dont celui de la santé, de la solidarité et de la jeunesse ainsi que et des corps



de la Sûreté nationale et des associations. Elle a souligné également que l'association envisageait de lancer une campagne nationale de solidarité au profit des sans-abri, affirmant que des camions chargés d'aides s'apprêtaient à se rendre dans différentes wilayas dont El Bayadh, Khenchela, Oum El-Bouaghi, Tizi Ouzou et Tissemsilt. D'autre part, M<sup>me</sup> Benhabylès a indiqué qu'un programme était prévu pour

poursuivre l'opération de rapatriement des ressortissants nigériens vers leur pays d'origine dans le cadre du "respect des conditions et critères internationaux en vigueur régissant le domaine humanitaire".

Elle s'est engagée aussi à prendre en charge les ressortissants syriens en Algérie et à trouver les "solutions idoines pour préserver leur dignité".

## COUR DE MOSTAGANEM

## Peines à l'encontre d'étudiants pour détournement de denrées alimentaires

Des peines allant de l'acquittement à trois ans de prison ferme ont été prononcées par la cour de Mostaganem à l'encontre de sept individus mis en cause dans une affaire de détournement de marchandises des résidences universitaires, a-t-on appris mercredi de source judiciaire.

Un étudiant, membre d'une organisation estudiantine, a éclopé de trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 20.000 DA.

Deux autres étudiants et deux chauffeurs ont été, quant à eux, condamnés, chacun, à un an de prison ferme et à une amende de 20.000 DA. Deux directeurs de résidences universitaires ont été, quant à eux, acquittés.

Ces membres de réseau, originaires de Mostaganem, Relizane et de Mascara, ont



été poursuivis pour "constitution de bande de malfaiteurs", "abus de confiance" et "recel".

Les faits remontent à fin février 2015 lorsque la brigade de recherche et d'investigation relevant de la sû-

reté de wilaya de Mostaganem a démantelé ce réseau suite à des informations faisant état d'étudiants qui ont détourné une quantité de produits alimentaires devant être servis lors d'une excursion au profit des résidents de

la cité universitaire.

Les investigations ont abouti à l'arrestation, en flagrant délit, de deux étudiants et d'un chauffeur de bus de transport universitaire, au moment où ils livraient les denrées détournées à un commerçant de la localité de Sayada.

Ce dernier est actuellement en fuite.

L'enquête a révélé qu'un étudiant, membre d'une organisation estudiantine, a détourné, entre autres, quelque 1.560 bouteilles de boissons gazeuses, 2.206 boîtes de jus et de thon, 82 boîtes de fromage et 672 pots de yaourt. Le ministère public avait requis sept ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 da, à l'encontre des sept prévenus.

## SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

## Accidents de la route: 65 morts et 688 blessés en une semaine



Soixante-cinq (65) personnes ont trouvé la mort et 688 autres ont été blessées dans 381 accidents de la route survenus durant la période du 10 au 16 mars dans différentes wilayas du pays, a indiqué mercredi le bilan hebdomadaire du Commandement de la Gendarmerie nationale.

La wilaya d'Alger vient en tête avec 25 accidents suivie de Tipasa (22 accidents) et Oran (17 accidents), précise la même source. Parmi les principales causes de ces accidents figurent l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non respect de la distance de sécurité et l'insouciance des piétons.

## HIER À 00H31

## Une réplique de magnitude 3,9 à Merouana (w.Batna)



Une réplique de magnitude 3,9 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi à 00h31 (heure locale) dans la wilaya de Batna, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la réplique a été localisé à 23 kilomètres au nord-ouest de Merouana (wilaya de Batna), a précisé la même source.

## USA

## Au moins une personne tuée et cinq autres blessées dans une série de fusillades en Arizona

Une personne a trouvé la mort et cinq autres blessées dans une série de fusillades en Arizona mercredi, et le tireur présumé était en cavale, selon la police de cet Etat du sud-ouest des Etats-Unis.

«Il y a pour l'instant six victimes, dont l'une est décédée» et une autre dans un état critique, a indiqué Esteban Flores, porte-parole de la police de Mesa, une banlieue de Phoenix, la capitale de l'Arizona.

Ces fusillades en série se sont déroulées dans au moins quatre lieux différents, dont un motel et une résidence privée où une tentative de cambriolage a été constatée.

Le tueur présumé, qui conduit une Honda Accord grise, est «un



homme blanc chauve» d'environ quarante ans avec un tatouage sur le cou, a ajouté M. Flores lors d'une conférence de presse. Toujours selon la police, des équipes d'intervention spéciales recherchaient à présent activement le tireur.

«Nous faisons face à un tireur

actif», a fait valoir M. Flores, lançant un appel à témoins.

Les écoles et universités des environs ont été placées en état de confinement («lockdown»). Plus de détails étaient attendus lors d'une conférence de presse ultérieure mercredi.

## SCIENCES

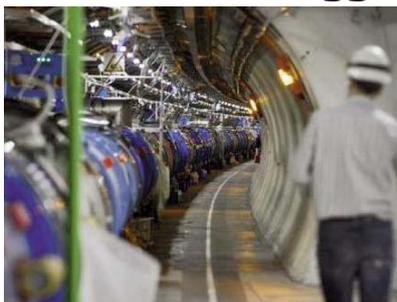
## Les labos du CERN peaufinent les mesures du Boson de Higgs

Les physiciens du plus grand accélérateur de particule du monde ont réalisé la mesure la plus précise à ce jour du Boson de Higgs, trouvée après une quête de près d'un demi-siècle, a indiqué le CERN mardi.

Selon l'organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) deux laboratoires du grand collisionneur de hadrons (LHC), habituellement en compétition amicale, ont joint leurs forces pour la première fois dans le but de faire cette estimation commune.

En utilisant des technologies différentes, les labos Atlas et CMS ont trouvé que l'insaisissable particule avait une masse de 125,09 gigaélectronvolt (GeV), avec une marge d'erreur de 0,24 GeV de part et d'autre.

Ce chiffre «correspond à une précision de mesure supérieure à 0,2%», a indiqué le CERN dans un communiqué. L'estimation de sa masse a été révé-



lée lors d'une conférence à La Thuile, dans le nord-ouest de l'Italie, selon le CERN. «C'est la mesure la plus précise de la masse du Boson de Higgs à ce jour et de l'une des mesures les plus précises jamais obtenues au LHC», a-t-il ajouté.

Le Boson de Higgs est considéré par les physiciens comme la clef de voûte de la structure fondamentale de la matière, la particule élémentaire qui donne leur masse à nombre d'autres, selon la théorie dite du «Modèle stan-

dard». Son existence avait été pressentie pour la première fois en 1964 par Peter Higgs, François Englert et Robert Brout, aujourd'hui décédé, mais il aura fallu 48 ans pour confirmer son existence.

Cela a valu à Higgs et Englert de recevoir le prix Nobel de physique 2013.

«Le Boson de Higgs a été découvert au LHC en 2012 et l'étude de ses propriétés a commencé immédiatement», a déclaré Tiziano Camporesi, le porte-parole du labora-

toire CMS (Compact Muon Solenoid) ajoutant qu'en conjuguant leurs efforts, Atlas et CMS allaient pouvoir «mieux comprendre cette particule fascinante et étudier son comportement».

«Une fois déterminée la masse du Boson de Higgs, il est possible, dans le cadre du Modèle standard, d'effectuer des prédictions pour toutes les autres propriétés du Boson de Higgs, lesquelles pourront ensuite être vérifiées par les expériences», souligne le CERN.

Le LHC va être remis en marche, fin mai ou début juin, après une mise à niveau de deux ans. Le complexe comprend un tunnel en forme d'anneau de 27 kilomètres, dans lequel s'entrechoquent des milliards de protons qui éclatent en toutes sortes de particules.

Les laboratoires Atlas et CMS représentent à eux deux plus de 5.000 scientifiques venant de plus de 50 pays.

## CYCLONE

## Le Vanuatu déplore le manque de coordination des ONG



Le gouvernement du Vanuatu a déploré le manque de coordination des organisations humanitaires mobilisées dans l'archipel ravagé par un violent cyclone et averti que la famine menaçait les habitants.

Le vice-président de la Commission nationale des catastrophes, Benjamin Shing, a expliqué que l'archipel, l'un des pays les plus pauvres du monde, était reconnaissant pour l'aide apportée par les associations internationales. Mais, a-t-il dit, nombre d'ONG ont travaillé seules dans leur coin plutôt que de coopérer avec le gouvernement. Le Vanuatu et ses 270.000 habitants ont été balayés vendredi par le cyclone Pam, une tempête de catégorie 5 sur 5, avec des rafales dépassant les 320 km/h.

«Je m'excuse vraiment mais je dois dire ce qui est», a déclaré Benjamin Shing à la presse mercredi soir à Port-Vila, la capitale. «Dans la quasi-totalité des pays où ils se rendent, ils ont leur propre système opérationnel, leurs propres réseaux et ils refusent de se conformer aux directives gouvernementales», a-t-il accusé.

«Nous avons dû passer les trois premiers jours à tenter de mettre au point un système de coordination, un temps précieux qui aurait pu être consacré aux évaluations».

La confusion règne aussi sur le bilan. Le Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) avait d'abord fait état de 44 morts non confirmés, puis de 24 morts confirmés, avant de réviser le nombre des décès à 11. Le gouvernement dit qu'en réalité seules sept personnes sont mortes à cause de la tempête. «Techniquement, sept décès sont imputables au cyclone», a déclaré M. Shing, précisant que les quatre autres personnes décédées étaient des patients malades qui se trouvaient déjà à l'hôpital. Les associations internationales font face à une casse-tête logistique pour desservir les îles les plus reculées de cet archipel qui en compte plus de 80. Les pistes d'atterrissage manquent, de même que les ports en eau profonde.

L'ampleur des destructions et des besoins reste en partie inconnue. Le ministre de l'Agriculture David Tosul a averti que la nourriture ferait défaut dans moins d'une semaine, appelant à l'envoi de riz, de biscuits, de semences, de protéines en conserve ainsi que de moyens financiers.

## CHILI

## Un séisme de magnitude 6,3 degrés secoue quatre régions au sud du pays



Un séisme de magnitude 6,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a secoué, mercredi, les régions d'O'Higgins, Maule, Biobío et la Araucanía, au sud du Chili, indique l'Institut sismologique de l'Université du Chili.

Cette secousse, dont l'épicentre a été localisé à 119 km à l'ouest de Cobquecura, a été enregistrée vers 15h27 (HL). Le séisme n'a pas fait de victimes ni de dégâts matériels, selon le service national des urgences du Chili (ONEMI).

Le Chili est l'un des pays les plus exposés aux tremblements de terre. En 2010, une secousse de 8,8 avait provoqué un tsunami meurtrier qui avait fait de centaines de morts et causé d'importants dégâts matériels.

APS

## FUSILLADE EN SUÈDE

## Plusieurs morts dans un pub de Goöteborg



Plusieurs personnes ont été tuées dans une fusillade à l'arme automatique survenue dans un pub de la ville de Goöteborg, dans l'ouest de la Suède, dans la nuit de mercredi à jeudi, a annoncé la police.

«Il y a eu une fusillade dans un pub. Il y a eu des morts et plusieurs blessés qui ont été transférés à l'hôpital», a déclaré à l'AFP une porte-parole de la police, Ulla Brehm.

«Une arme automatique a été utilisée (...). Nous ne pouvons pas exclure que ce soit lié au crime organisé. Nous avons eu des problèmes depuis quelque temps avec le crime organisé dans ce secteur», a-t-elle ajouté.

Un témoin cité par le quotidien *Aftonbladet* a décrit deux tireurs utilisant des armes qui ressemblaient à des fusils d'assaut Kalachnikov. Selon lui, ces deux hommes ont fait irruption dans le pub situé en banlieue de Goöteborg, à Biskopsgården, et ont ouvert le feu.

«Nous étions assis en train de regarder le match de foot quand les tireurs sont entrés», a relaté ce témoin. La police a bouclé la zone et ouvert une enquête pour meurtre.

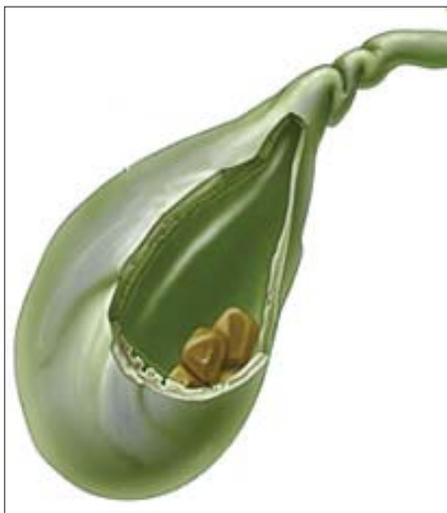
# OPÉRATION DE LA VÉSICULE BILIAIRE : PAS DE QUOI SE FAIRE DE LA BILE !

*L'ablation de la vésicule biliaire ou cholécystectomie est une opération relativement anodine. Nécessitant une courte hospitalisation, elle permet de soulager les patients en cas de douleurs ou complications dues à des calculs biliaires.*

La vésicule biliaire concentre et stocke la bile produite par le foie. Ce liquide est composé de cholestérol, de pigments et de sels biliaires. Il participe à la digestion des graisses. Mais parfois, quelques changements dans la composition de la bile ou la présence de germes entraînent la formation de cristaux, qui s'agrégeant les uns les autres, forment des calculs ou «pierres du foie». On parle alors de lithiase biliaire. De taille variable, ces «cailloux» sont le plus souvent composés de cholestérol (sans rapport avec le cholestérol sanguin). L'obésité, le diabète, les grossesses multiples, des antécédents familiaux ou certains médicaments hypolipémiants comme le clofibrate favorisent de tels problèmes. On remarque également que les femmes sont plus souvent touchées. «On estime que 10 à 20 % de la population présente de tels calculs identifiables par échographie. Mais heureusement, tous ne nécessitent pas un traitement. En l'absence de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire» nous précise le Pr. Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres «accompagnent» crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite improprement «colique hépatique»). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aiguë), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au même endroit que le cholédoque (pancréatite). Selon le Pr. Millat, «en cas de crises douloureuses répétées ou à l'occasion d'une complication aiguë, on doit recourir à la chirurgie, parfois en urgence. Puisque la vésicule n'est pas vitale, la solution est l'ablation chirurgicale de cet organe (ou cholécystectomie), qui d'ailleurs n'est plus fonctionnel du fait des calculs.

## Une chirurgie plus confortable

Pour retirer la vésicule biliaire, le traitement de référence est, depuis 1988, la cho-



lécystectomie coeloscopique. Pratiquée sous anesthésie générale, cette technique consiste à pratiquer quatre petites incisions de 5 mm à 1 centimètre environ sur l'abdomen. Elles permettront l'introduction des instruments nécessaires à l'opération. Du gaz carbonique est introduit pour créer dans la cavité péritonéale l'espace nécessaire à l'opération. La vésicule est alors retirée sous le contrôle d'une mini-caméra introduite dans l'abdomen (laparoscopie). Durant l'opération, une radiographie vérifie l'état du canal cholédoque. «Grâce à cette technique, on améliore le confort post-opé-

ratrice du patient. La durée d'hospitalisation est plus courte - un à deux jours. Il est même médicalement possible de demander au patient d'entrer le matin à jeun et de le laisser partir le soir. De plus, la convalescence est nettement plus rapide : d'une à trois semaines», déclare le Pr. Millat.

Ancienne technique, la cholécystectomie par laparotomie reste utilisée dans certains cas particuliers : calculs trop gros, antécédents de chirurgie abdominale, infections... Elle nécessite une incision de 7 à 10 centimètres au niveau de l'abdomen. La durée de l'opération reste sensiblement la même, ce-

pendant l'hospitalisation est alors de un à quatre jours et la convalescence est un peu plus longue (pouvant atteindre quatre à huit semaines).

## Peu de problèmes post-opératoires

La chirurgie par vidéo-endoscopie est responsable de moins de problèmes post-opératoires : meilleur résultat esthétique, moins de problèmes intestinaux post-opératoires (ballonnements, crampes), de douleurs... Dans ce cas, un traitement analgésique pourra vous être prescrit. «Il est bien sûr recommandé d'éviter durant la convalescence les efforts physiques trop importants et les sports pouvant entraîner des traumatismes (boxe, karaté, judo, ski...). La reprise des activités habituelles doit se faire progressivement», estime le Pr. Millat.

Mais doit-on modifier son régime alimentaire après l'opération ? Selon le Pr. Millat, «si l'indication opératoire a été bien posée, la survenue de symptômes qui seraient dus à l'ablation de la vésicule (syndrome post-cholécystectomie) relève plus de la légende que de la réalité. Il n'y a aucune justification médicale à modifier son régime alimentaire en bannissant totalement les graisses. Là-encore, les conseils relèvent plus simplement du bon sens. Mieux vaut éviter les repas pantagruéliques juste après l'opération, sinon les patients peuvent revenir très rapidement à leur régime alimentaire habituel». Cependant, si vous présentez un surpoids ou une obésité, pourquoi ne pas profiter de votre convalescence pour adopter de bonnes résolutions alimentaires ? Pour vous aider, Docissimo vous prodigue des conseils avisés dans l'espace « Surpoids et obésité ». Si après une ablation de la vésicule vous présentez des nausées et des vomissements, de la fièvre et des frissons, des douleurs et un durcissement de l'abdomen, une récurrence des douleurs ou des urines plus foncées, vous devez rapidement prévenir votre médecin. Enfin, sachant que l'équipe hospitalière vous prodiguera des recommandations propres à votre cas particulier. N'hésitez pas à leur demander conseils ou précisions.

## THYROÏDE : MOINS DE 10% DES NODULES SONT DES CANCERS

Après la cinquantaine, des nodules viennent bousler la thyroïde d'environ une femme sur deux. Le plus souvent ces nodules sont bénins. Le fait que la thyroïde soit formée de petites vésicules favorise sans doute son dérèglement. En effet, ces cellules sont disposées en couronne autour d'une sorte de gâles où sont stockées les hormones. Stimulées par une légère carence en iode ou un facteur de croissance, ces vésicules peuvent proliférer de façon excessive, s'individualiser et former ces fameux nodules. Sans s'inquiéter outre mesure, une échographie est indispensable. Si le nodule renvoie peu les ultrasons, une ponction s'impose. Pas de panique : moins de 10 % des

nodules hypoéchogènes sont des cancers. Le médecin demande aussi un dosage de la TSH (hormone cérébrale qui stimule la sécrétion thyroïdienne). Si elle est abaissée une scintigraphie est utile pour vérifier que le nodule n'entraîne pas de troubles hormonaux. Quand un nodule grossit, on peut prendre des hormones thyroïdiennes qui vont le mettre au repos, en même temps que la glande. Après quelques mois, il peut même régresser. Le traitement diminuerait aussi le risque d'un soir apparaître de nouveaux. Une surveillance régulière, par la palpation et l'échographie, peut suffire si ce ou les nodules n'évoluent pas. Lorsque l'un d'eux devient gênant

(nodule toxique, c'est-à-dire entraînant une hyperthyroïdie), la régularisation par la prise d'hormones devient indispensable. Quand faut-il recourir à la chirurgie ? Lorsque la ponction ramène des cellules cancéreuses, il est nécessaire de retirer la totalité de la glande. En revanche, si un nodule renvoie peu des cellules malignes, la décision d'opérer n'est pas automatique. On a souvent le choix entre deux méthodes : la chirurgie et la destruction de la glande par l'injection d'iode radioactif (sans danger). Quelle que soit l'option choisie, il faudra prendre des hormones thyroïdiennes toute la vie, ce traitement visant à remplacer la glande absente.

## GROSSESSE : LES POISSONS GRAS, PAS SI MAUVAIS QUE ÇA



Des chercheurs suggèrent que, contrairement aux recommandations sanitaires, les poissons gras ne seraient pas si néfastes aux femmes enceintes. Le bénéfice des oméga-3 serait supérieur aux effets négatifs du mercure.

Voilà une bonne nouvelle pour les femmes enceintes friandes de poissons gras. D'après les conclusions d'une nouvelle étude scientifique américano-irlandaise, publiée dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*, les bénéfices des poissons gras seraient supérieurs aux effets négatifs dus au mercure qu'ils contiennent. Ils favoriseraient le développement cognitif de l'enfant, sans que le mercure n'engendre de troubles à long terme.

Mêlée sur une période de 30 ans, l'étude s'est déroulée aux Seychelles, sur un échantillon de 1 200 mères puis sur leurs enfants. Les chercheurs ont tout d'abord mesuré le taux de mercure dans le sang de chaque femme durant leur grossesse, avant de tester les capacités motrices et comportementales des enfants 20 mois après leur naissance. Le mercure est un neurotoxique issu de la pollution humaine qui s'accumule dans les tissus des poissons. Présent en petites doses dans les poissons les plus petits, le taux de mercure augmente à mesure que l'on progresse dans la chaîne alimentaire. Mais surprise, à la fin de l'étude, les chercheurs ont constaté que chez certains enfants dont la mère avait consommé beaucoup de poissons (12 poissons gras par semaine) les résultats aux tests étaient meilleurs que les autres.

« Ces résultats ne montrent donc pas d'association générale entre l'exposition prénatale au mercure, par le biais de la consommation de poisson, et les conséquences sur le neurodéveloppement », remarque Edwin Van Wijngaarden, auteur principal de l'étude.

Plus étonnant encore, le poisson gras pourrait se révéler bénéfique au développement neurologique de l'enfant à naître, par la présence des oméga-3 qu'il contient. Et ces bénéfices sanitaires l'emporteraient sur les effets neurotoxiques du mercure. « Il y a de plus en plus de preuves montrant que les bienfaits de la consommation de poisson l'emportent sur les effets négatifs du mercure, voire même les annulent », précise Edwin Van Wijngaarden. Par leurs vertus anti-inflammatoires, les oméga-3 annuieraient les effets délétères du mercure du poisson.

# VÉSICULE : QUAND SE FAIRE OPÉRER ?

Chaque année, près de 70 000 personnes se font retirer la vésicule biliaire sans problème. Mais, comme toute opération, elle ne doit être effectuée que lorsqu'elle est vraiment nécessaire. Le point avec le Dr David Guinier, spécialiste en chirurgie générale et viscérale au CHU de Lorient.

L'ablation de la vésicule biliaire (appelée cholécystectomie) est une opération commune effectuée le plus souvent par laparoscopie : plus de cicatrices sur le ventre, on pratique une petite incision dans le nombril, ce qui est beaucoup plus discret ! Si elle nécessite une anesthésie générale, elle peut néanmoins être pratiquée en ambulatoire. C'est-à-dire qu'on rentre chez soi le soir de l'opération, avec pour consigne de manger léger pendant 48 heures.

L'opération est indiquée en présence de calculs dans la vésicule provoquant des douleurs abdominales, voire une infection.

« Le plus souvent, ces calculs sont des agglomérats de cristaux de cholestérol qui se forment lorsque la bile stagne dans la vésicule et lorsqu'il existe un déséquilibre entre les différents constituants de la bile », explique le Dr David Guinier. Si l'on ne sait pas expliquer pourquoi certaines personnes font des calculs biliaires et d'autres non, les médecins ont identifié des facteurs de risque. Une perte de poids importante chez des patients obèses, un diabète et, dans une moindre mesure, la grossesse, la prise prolongée de la pilule, augmentent le risque de calculs. C'est plus fréquent chez les femmes, notamment après 30 ans, sans doute en raison d'une diminution de l'efficacité de la contraction de la vésicule. L'intervention est aussi



indiquée en cas de cancer (peu fréquent), si sa paroi est calcifiée (on parle de vésicule « porcelaine »). Ou si on y découvre des polypes, car cela constitue un facteur de risque de ce cancer.

### Opération de la vésicule : l'alternative existe

Si la présence de calculs ne provoque pas de symptômes, qu'on les découvre à l'occasion d'un examen pratiqué pour une autre raison, qu'ils mesurent moins de 3 cm de diamètre, l'intervention chirurgicale n'est pas

nécessaire, souligne notre expert. Il existe par ailleurs une alternative. « Des médicaments permettent de dissoudre les calculs, mais on ne peut les prescrire que si la vésicule est fonctionnelle, indique le Dr Guinier. Les calculs doivent aussi être non calcifiés, mesurer moins de 5 mm et n'obstruer aucun canal d'évacuation de la bile. Ces traitements ne sont efficaces que dans 80 % des cas et on observe une récurrence chez la moitié des patients traités dans les cinq ans. » La cholécystectomie reste donc la norme en cas de calculs géants. L'ablation de la vésicule bil-

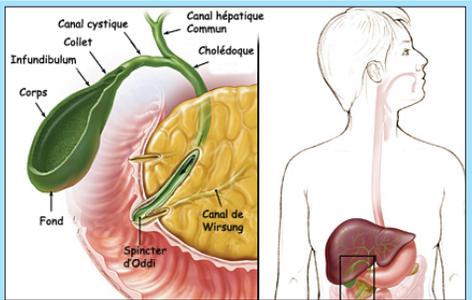
liaire n'a quasiment aucun impact négatif sur la vie du patient. « Elle se contracte au moment de la digestion, excréte alors la bile qu'elle contient. Mais, de façon surprenante, les patients qui n'ont plus de vésicule ne présentent pas plus de problème digestif que les autres. Quelques-uns ont plus de mal à digérer certains aliments, mais pour d'autres c'est le contraire », remarque notre spécialiste. Quelques diarrhées peuvent survenir après l'opération mais, généralement, elles disparaissent avec le temps. Et aucun régime particulier n'est recommandé.

## QUELS SONT LES TROUBLES LIÉS À LA VÉSICULE BILIAIRE ?

Les réponses avec le P Anne Berger, chef de service de Chirurgie digestive, générale et oncologique à l'hôpital européen Georges-Pompidou : « Les problèmes liés à la vésicule peuvent être graves. Il y a des complications locales comme la cholécystite aiguë, c'est-à-dire l'infection de la vésicule quand le petit calcul reste bloqué dans le canal cystique qui va jusqu'au cholédoque. D'autres complications sont parfois graves comme la pancréatite aiguë biliaire qui est résolutive, et la pancréatite aiguë grave. En passant le calcul cause des dégâts importants. Des calculs peuvent aussi stagner dans la voie biliaire principale ou le cholédoque. Cela peut se traduire par une infection des voies biliaires, ce que l'on appelle l'angiocholite. »

### Les signes qui doivent alerter ?

« Une douleur intense est un signe qui doit nous pousser à consulter. Quand la crise est typique, il n'y a pas trop de problème de diagnostic. On a des douleurs à l'endroit où est située la vésicule avec des irradiations dans l'épaule droite. A ces signes s'ajoutent des nausées, voire des vomissements. Mais la médecine



étant une science imparfaite, il existe beaucoup de formes atypiques. Tout le problème de cette pathologie est de savoir quand il faut opé-

rer. Mais quand la crise est typique, il n'y a pas beaucoup de discussion. »



ALGÉRIE - UNESCO

## L'Algérie dépose auprès de l'Unesco les instruments de ratification de conventions internationales...

L'Algérie a transmis les instruments de ratification de trois conventions internationales signées en 2009 dont celle de l'Unesco relative à la promotion de la diversité des expressions culturelles, indique le ministère de la Culture sur son site Internet.

Par ce dépôt d'instruments, l'Etat algérien devient partie aux conventions de l'Unesco sur la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005 et sur la protection du patrimoine subaquatique (2001) qui entrent également en vigueur à l'égard des autres états signataires.

Cette procédure implique une "intégration dans la législation algérienne" des dispositions des conventions dans un "délai de trois mois" à

compter du dépôt, a expliqué Rachida Zadem, responsable au ministère de la Culture.

Un des principes directeurs de la Convention de l'Unesco sur la diversité des expressions culturelles qui reconnaît la "spécificité" du produit culturel- est de "réaffirmer l'importance du lien entre culture et développement (...) surtout pour les pays en développement et d'encourager les actions menées au plan national et international pour que soit reconnue la véritable valeur de ce lien".

La Convention de l'Unesco sur la protection du patrimoine subaquatique qui reconnaît "l'importance (de ce patrimoine) comme partie intégrante du patrimoine culturel de l'humanité" concerne "toutes les traces d'existence humaine présentant un caractère culturel, historique ou archéologique, immergés depuis 100 ans au moins".

Elle engage, entre autres, les Etats

parties à "préservier" leur patrimoine subaquatique soit par sa "conservation in situ" ou en assurant la "conservation à long terme" du patrimoine récupéré des fonds marins.

L'Algérie a également déposé auprès de l'Italie les instruments de la Convention "unidroit sur les biens culturels volés ou illicitement exportés de 1995", indique par ailleurs le ministère de la Culture.

Cette convention a pour but d'"accroître la coopération internationale" par l'uniformisation, entre Etats signataires, des procédures de récupération des biens culturels volés ou illicitement exportés.

Elle complète la Convention de l'Unesco de 1970 sur les mesures à prendre pour "interdire" et "empêcher l'importation, l'exportation et le transfert" de propriété illicite des biens culturels, ratifiée en 1974 par l'Algérie.

## ...La Convention sur la diversité culturelle engage les Etats signataires à intégrer la culture dans le développement économique

La Convention de l'Unesco de 2005 relative à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles et dont les instruments de ratification ont été déposés par l'Algérie vise à «intégrer» le secteur culturel dans le développement économique, à assurer une plus grande participation de la société civile et à protéger les minorités culturelles.

Un des principes directeurs de cette convention qui reconnaît la «spécificité» du produit culturel est de «réaffirmer l'importance du lien entre culture et développement (...) surtout pour les pays en

développement» et d'«encourager les actions menées au plan national et international pour que soit reconnue la véritable valeur de ce lien».

La convention engage, entre autres, l'Algérie à adopter des mesures réglementaires pour «fournir aux industries culturelles nationales indépendantes un accès véritable aux moyens de production, de diffusion et de distribution des activités, biens et services culturels, et à accorder des aides financières publiques...», selon le texte de la convention.

Ces mesures devront traduire la «mise en place de politiques culturelles

favorisant la création, la production et la distribution des produits culturels par «l'engagement d'un vaste éventail d'acteurs dans l'élaboration des programmes culturels, en particulier la société civile», lit-on sur le site Internet dédié à cette convention.

Outre l'«intégration de la culture dans les stratégies de développement durable», les Etats parties à la convention s'engagent à «partager l'information» et à «assurer la transparence sur les mesures prises pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles».

## ARTISANAT

### Des projets pour promouvoir le tourisme à Tipasa à l'horizon 2017

Les nombreux projets programmés à l'horizon 2017, dans le secteur artisanal de la wilaya de Tipasa, sont susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la renommée touristique de cette wilaya, en lui conférant la place qui lui sied à l'échelle nationale, estime-t-on à la direction du secteur. Durant cette année 2015, la wilaya verra le lancement des chantiers de réalisation de trois projets d'envergure dans le secteur de l'artisanat et des métiers, dont la réception est prévue progressivement pour les années 2016 et 2017, est-il signalé de même source.

Lancé en travaux en février dernier, à la faveur de la visite de la ministre du tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, le Centre national d'excellence de la céramique (CNEC), abrité par un site du centre-ville de Tipasa, ayant vue sur mer, est considéré comme le plus important de ces projets.

Doté d'une enveloppe de 200 millions de DA, ce centre d'excellence, dédié à la formation et à la préservation des métiers d'arts de la céramique, au titre d'une convention de partenariat signée avec l'Espagne, s'étendra sur une assiette de 3000 m2, alors qu'il est prévu à la réception pour le premier semestre 2017, selon les prévisions de la direction locale de l'artisanat.

Cette infrastructure, première du genre à l'échelle nationale, sera dotée de plusieurs unités destinées à l'activité pédagogique, de promotion, et technique.

Outre la formation des jeunes intéressés par ce créneau, elle englobera des centres de recherche, d'expérimentation et de certification des produits de la céramique, tout en contribuant à la préservation du patrimoine artisanal et culturel de la région de Tipasa, mais aussi à la sauvegarde des métiers d'art de l'artisanat. En plus de ce centre d'excellence, le chef-lieu de wilaya va s'enrichir d'une nouvelle maison de l'artisanat, dont le chantier est prévu au lancement durant cette année, pour un délai de réalisation fixé à huit (8) mois.

Parallèlement, un centre de l'artisanat sera lancé en construction, sur un site de 800m2 de la ville de Cherrhell, pour une enveloppe de 37 millions de DA, avec pour objectif la préservation du patrimoine artisanal de cette ville touristique de l'ouest de Tipasa.

## ORAN

### Programme culturel riche dédié aux écoliers en vacances scolaires

Les enfants d'Oran seront gâtés durant les vacances scolaires du printemps avec une série d'activités culturelles et récréatives qui leur seront proposées.

Dans ce cadre, le théâtre régional Abdelkader-Alloula a prévu, au titre du programme placé sous le thème «Des vacances en couleurs», 15 représentations théâtrales pour enfants présentées par des troupes d'Oran, de Sidi Bel Abbès, de Relizane, d'Oum El-Bouaghi, de Tlemcen et de Saïda.

Le festival «Lire en fête», prévu à partir de demain, sera organisé dans plusieurs communes de la wilaya à l'instar d'Oran, Misserghine, Hassi Mefsoukh, Gdyl, Arzew, Mersa Hadjadj. Les organisateurs ambitionnent à travers la programmation de différentes activités culturelles, artistiques et récréatives à susciter et encourager le plaisir de la lecture chez les enfants selon le commissariat de cette manifestation.

Des séances de lecture de contes populaires en langues arabe et en tamazight, une exposition de livres pour enfants, des ateliers de marionnettes, de lecture, d'écriture, de dessin, de calligraphie arabe et des travaux manuels sont prévus ainsi que des représentations théâtrales et de chants pour enfants.

## ESPAGNE

### Des restes de Cervantès découverts dans la crypte d'une église à Madrid

Des restes de l'écrivain espagnol Miguel de Cervantès, ont été découverts dans la crypte d'une église du centre de Madrid, a annoncé mardi l'équipe scientifique chargée des fouilles entamées depuis une année.

"Après analyse de toute l'information (...), il est possible de considérer que parmi les fragments de la «réduction» découverte dans le sol de la crypte de l'actuelle église des Trinitaires se trouvent certains fragments apparté-

nant à Miguel de Cervantès", a indiqué le directeur de l'équipe de chercheurs, Francisco Etxeberria, lors d'une conférence de presse.

Les chercheurs sont parvenus à cette conclusion en analysant un faisceau d'indices d'ordre documentaire sur l'auteur de Don Quichotte, indices comparés à leurs recherches anthropologiques et archéologiques, bien que les restes n'ont pas été analysés encore à ce stade de ma-

nière "génétique", a-t-il souligné. "Nous sommes convaincus que nous avons entre ces fragments quelque chose de Cervantès", a relevé Etxeberria. Né en 1547, dans la vieille ville universitaire d'Alcala de Henares, près de Madrid, l'écrivain a passé les dernières années de sa vie dans un quartier du centre de la capitale espagnole, aujourd'hui rebaptisé "Barrio de las Letras", ou "Quartier des Lettres".

APS

## MALI

## L'accord d'Alger est un «cadre évolutif» de réponses aux défis auxquels est confronté le peuple malien

L'accord paraphé à Alger dans le cadre du dialogue intermalien offre un «cadre évolutif» de réponses aux défis auxquels est confronté le peuple malien, a indiqué mercredi un communiqué de la Médiation dans le cadre du processus d'Alger.

L'issue d'une visite effectuée mardi à Kidal (nord du Mali) par une délégation élargie, la Médiation, tout en prenant note des demandes et de la position de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), a rappelé que «la procédure du paraphe engagée à Alger, le 1<sup>er</sup> mars, signifie bien que la négociation est parachevée». Elle a précisé également que l'accord n'a pas la prétention de résoudre à la fois et dans l'immédiat tous les problèmes posés», soulignant que «certaines des observations formulées par la Coordination pourraient être valablement prises en charge dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord».

Dans sa déclaration du 1<sup>er</sup> mars 2015 à Alger, la CMA avait demandé à la Médiation de lui «accorder le temps et le soutien nécessaires pour partager de bonne foi le contenu du document avec les populations dans un délai raisonnable avant son paraphe, a rappelé la même



source. Dans ce cadre, «l'objectif central de ce déplacement préalablement convenu, était d'encourager la CMA à prendre la bonne décision consistant à se joindre à la dynamique ayant présidé au parachèvement de la négociation, en procédant au paraphe de l'Accord, puis à sa signature», a-t-on relevé.

La Coordination a fait état des résultats des journées de concertation qu'elle a organisées à Kidal du 12 au 15 mars 2015 et a soumis à la délégation un document comportant les conclusions de ces journées de concertation, de même qu'elle a fait des observations qu'elle

demande à la Médiation de «bien les considérer afin de lui permettre de procéder à la signature de l'Accord».

Le paraphe de l'Accord, a relevé la même source, «n'est qu'une étape du processus de paix et de refondation de l'Etat et de rétablissement de la confiance entre les différentes composantes tant souhaité par les Maliens».

Elle a ajouté, à cet égard, que «des parties pourront en cela compter sur l'engagement de la communauté internationale, qui constitue un atout et un gage pour le succès de la mise en œuvre de l'Accord».

## SAHARA OCCIDENTAL

## La France appelée à ne pas s'opposer à l'inclusion des droits de l'Homme dans le mandat de la Minurso

L'Association américaine des juristes a exhorté la France à ne pas s'opposer à l'inclusion d'un chapitre portant sur la protection des droits de l'homme dans le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

«L'Association a pris note avec intérêt de l'annonce faite par le Haut Commissaire aux droits de l'homme concernant l'envoi prochain d'une mission technique au Sahara occidental», indique l'Association dans une déclaration rendue publique, mercredi à Genève, à l'occasion de la 28<sup>e</sup> session du Conseil onusien des droits de l'homme qui se déroulent du 2 au 27 mars.

L'Association a invité les membres du Conseil des droits de l'homme à «prendre connaissance du rapport qui sera établi par la mission technique et a recommandé à la France de ne pas s'opposer à l'inclusion d'un chapitre sur les droits humains dans le mandat de la MINURSO».



L'Association américaine a rappelé que «le territoire non autonome du Sahara occidental est inscrit en tant que tel sur la liste du Comité spécial pour la décolonisation depuis 1963 et que le royaume du Maroc n'ayant pas la qualité de puissance administrante et ne se soumettant d'ailleurs pas aux obligations prévues par l'article 73 de la Charte, ne peut être considéré comme une puissance occupante soumise aux normes du droit international, y compris le droit international humanitaire».

Pour l'Association, «les persistantes et graves violations des libertés et droits fondamentaux commises par le royaume du Maroc dans le territoire du Sahara occidental, illégalement occupé depuis quarante ans, ne peuvent pas se poursuivre impunément».

Elle a appelé la communauté internationale à «ne pas se limiter à accompagner un processus que l'occupant souhaite voir se conclure par une annexion, comme seule issue».

## LIBYE

## Ban Ki-moon appelle au soutien international pour régler la crise

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a souligné à Rome l'importance du soutien international aux Nations unies dans ses efforts pour régler la crise en Libye.

«Je suis très préoccupé par la présence croissante de l'Etat islamique, ou Daech, en Libye», a dit M. Ban lors d'un point de presse. «Alors que mon représentant spécial Bernardino Leon s'efforce de promouvoir le dialogue entre les parties libyennes, le soutien de la communauté internationale, en particulier de l'Italie, est crucial».

Lors d'une rencontre avec le Premier ministre italien Matteo Renzi, Ban Ki-moon l'a remercié pour le soutien de l'Italie aux efforts politiques et humanitaires des Nations unies en Libye et pour la contribution italienne aux efforts mondiaux pour lutter contre le terrorisme, notamment en Syrie et en Irak,



a indiqué le porte-parole adjoint du secrétaire général, Farhan Haq, lors d'un point de presse à New York.

Les deux responsables ont également discuté de la nécessité de répon-

dre aux causes profondes de l'immigration clandestine et du terrorisme.

Le secrétaire général s'est dit reconnaissant du soutien de l'Italie aux opérations de maintien de la paix des Nations unies, en particulier au Liban. Ils ont également discuté de la situation en Ukraine.

Ban Ki-moon a aussi rencontré le président italien Sergio Mattarella, avec qui il a discuté de la Libye, de la Syrie, des migrations, du changement climatique, et des objectifs de développement durable.

Plus tôt dans la matinée, le secrétaire général a rencontré le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni.

Ban Ki-moon est parti ensuite pour Turin, dans le nord de l'Italie, où il présida une retraite de hauts responsables du système des Nations unies.

## LIBYE

## 12 morts dans des combats entre éléments de l'EI et miliciens près de Syrte

Au moins douze miliciens antigouvernementaux ont trouvé la mort mercredi dans des combats avec des membres du groupe auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) près de Syrte, une ville côtière située à 450 km à l'est de Tripoli.

Des combats par intermittence opposaient depuis samedi des miliciens à ces éléments de la branche libyenne de l'EI près de Syrte, une ville côtière située à 450 km à l'est de Tripoli.

Les douze miliciens antigouvernementaux ont été tués dans la localité de Noufilyeh, fief des membres de l'EI qui contrôlent depuis février de larges pans du territoire dans la région de Syrte, selon un communiqué des autorités de Tripoli.

«Douze héros de l'armée libyenne ont été tués traitreusement à Noufilyeh par des membres de l'EI», a dit le communiqué.

Une source locale a fait état de la mort dans ces combats de dix miliciens à Ben Jawad et deux autres à Noufilyeh.

## Deux Egyptiens tués dans une attaque visant un centre de loisirs près du Caire

Un engin explosif lancé par des inconnus a tué hier deux civils égyptiens devant l'entrée d'un centre de loisirs pour jeunes dans la banlieue du Caire, a annoncé la police.

Les enquêteurs n'étaient pas en mesure de dire d'emblée s'il s'agissait d'un acte criminel visant l'établissement ou d'une attaque s'inscrivant dans une vague d'attentats perpétrés en Egypte par des groupes armés.

«Des assaillants ont jeté un engin explosif sur le poste de sécurité gardant l'entrée d'un centre de loisirs pour jeunes» à Nahya, un quartier pauvre de la périphérie du Caire, a annoncé un responsable de la police.

L'explosion a tué le gardien et un autre civil assis à son côté, selon lui, un bilan confirmé par un autre officier de police.

Presque chaque jour, des petites bombes rudimentaires explosent au Caire et dans d'autres villes d'Egypte, ne provoquant souvent que de légers dégâts matériels. Mais des attentats plus sophistiqués tuent régulièrement de nombreux soldats et policiers, surtout dans le nord de la péninsule du Sinaï, bastion de la branche égyptienne du groupe terroriste «Etat Islamique» (EI/Daech), Ansar Beit al-Maqdess.

## USA - SOMALIE

## Les forces américaines ont abattu un «shebab» lié à l'attaque du centre commercial à Nairobi

Les forces américaines ont abattu avec une attaque de drone le 12 mars en Somalie un responsable des éléments shebab, Adan Garar, «lié à l'attaque du centre commercial Westgate» à Nairobi en 2013, a annoncé mercredi le Pentagone.

Adan Garar était membre des services de renseignement et de sécurité des shebab et s'occupait de la «coordination des activités extérieures» du groupe extrémiste, a précisé le Pentagone dans sa déclaration. Le 12 mars, sur la base de renseignements «opérationnels», «les forces américaines utilisant un drone ont frappé un véhicule transportant Adan Garar», dans les environs de Diinsoor, en Somalie.

«L'attaque a été un succès et Garar a été tué», a indiqué le Pentagone. «Il représentait une menace majeure pour la région et la communauté internationale», et «sa mort est un nouveau coup significatif porté» aux shebab, selon le Pentagone.

L'attaque contre le centre commercial «Westgate» à Nairobi au Kenya avait fait 67 morts et plus de 175 blessés en septembre 2013.



## SYRIE

## Nouvelles discussions inter-syriennes le 6 avril à Moscou

Des émissaires de Damas et une partie de l'opposition syrienne tolérée se retrouveront du 6 au 9 avril à Moscou, après de premiers pourparlers en janvier qui s'étaient terminés sans résultat, a indiqué mercredi le ministère russe des Affaires étrangères.

Le ministère n'a pas précisé quels émissaires viendraient représenter le régime du président Bachar al-Assad et de l'opposition.

Début mars, un vice-ministre russe des Affaires étrangères, Guennadi Gatilov, avait affirmé que la Coalition nationale syrienne, principal mouvement de l'opposition en exil et qui n'avait pas participé à la première rencontre en janvier, envisageait de venir à Moscou.

L'émissaire spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, doit également y participer.

Fin janvier, des pourparlers entre une trentaine d'opposants, notamment des représentants du Comité de coordination nationale pour les forces du changement démocratique (CCND), et une délégation de Damas, n'avaient pas permis d'avancée concrète, si ce n'est la signature d'un accord pour de nouvelles négociations.

Ils avaient abouti également à un accord de principe sur un texte appelé les « principes de Moscou » : « Respect de la souveraineté de la Syrie, de son unité et de son intégrité territoriale », « Lutte contre le terrorisme international », « Règlement de la crise syrienne par des moyens politiques et pacifiques conformément aux principes du communiqué de Genève du 30 juin 2012 », « Rejet de toute ingérence étrangère et levée des sanctions ».

## ENFANTS SYRIENS

## Gordon Brown appelle à financer leur scolarisation au Liban

L'envoyé spécial de l'ONU pour l'éducation, l'ancien Premier ministre britannique Gordon Brown, a appelé mercredi la communauté internationale et le secteur privé à financer la scolarisation de 500.000 enfants syriens réfugiés au Liban.

L'objectif est de mettre écoles et enseignants à la disposition de ces enfants, en alternance avec les écoliers libanais.

Un accord en ce sens a été conclu avec le gouvernement libanais mais il manque encore 163 millions de dollars, a indiqué à la presse M. Brown. « Pour faire fonctionner ce double système dans les écoles libanaises afin que tous les enfants syriens réfugiés puissent étudier ».

Une conférence se tiendra à Washington le 16 avril avec la coopération du gouvernement norvégien, pour tenter de lever ces fonds, a-t-il annoncé.

Ce système pourrait, selon M. Brown, être appliqué en Turquie et en Jordanie, deux autres pays qui accueillent des centaines de milliers de réfugiés syriens.

Selon les estimations de l'ONU, près de trois millions d'enfants sont déscolarisés en Syrie et en Irak à cause des conflits.

M. Brown a rappelé qu'il avait lancé au Nigeria un projet destiné à améliorer la sécurité dans les écoles nigérianes, cibles des terroristes de Boko Haram, et il a indiqué qu'une initiative similaire portant sur un millier d'écoles venait de démarrer au Pakistan, en partenariat avec le gouvernement.

M. Brown a aussi cité comme priorités la création d'un « fonds humanitaire pour l'éducation dans les situations d'urgence », et une déclaration internationale par laquelle les Etats s'engageraient à protéger les établissements scolaires de toute attaque et de toute utilisation militaire.

« Ce serait comme accorder aux écoles la même protection qu'aux hôpitaux de la Croix-Rouge », a-t-il expliqué.

Selon M. Brown, « il y a eu plus de 10.000 attaques contre des écoles depuis cinq ans » dans des pays comme la Syrie, la République démocratique du Congo, le Pakistan ou le Soudan du Sud. « Les attentats terroristes contre des écoles sont à leur plus haut niveau depuis 40 ans ».

Il a aussi déploré que l'aide à l'éducation ne représente encore qu'un pour cent du total de l'aide humanitaire alors que « c'est l'éducation qui redonne espoir à ces enfants ».

## PROCHE - ORIENT

## La France réaffirme son soutien à un Etat palestinien

La France a appelé Israël à la « responsabilité » et a réaffirmé son soutien à un Etat palestinien, au lendemain de la victoire de Benjamin Netanyahu aux législatives israéliennes.

« Seule la création d'un Etat palestinien viable et souverain, vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël, permettra d'assurer paix et prospérité au Proche-Orient »,



a souligné le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, dans un communiqué.

« Il est dans l'intérêt d'Israël d'aller dans cette voie », a insisté le ministre des Affaires étrangères,

alors que M. Netanyahu a, au cours de sa campagne électorale, enterré l'idée d'un Etat palestinien tant qu'il serait chef du gouvernement de l'Etat hébreu.

« La France attendra du nouveau gouvernement (israélien) qu'il fasse preuve de responsabilité à cet égard et prenne rapidement les mesures nécessaires pour permettre à l'Autorité palestinienne de fonctionner normalement et relancer les négociations en vue d'un accord de paix global et définitif », a ajouté M. Fabius.

## Les Etats-Unis réitèrent leur soutien à une solution à deux Etats palestinien et israélien

Les Etats-Unis ont réitéré mercredi leur soutien à une solution à deux Etats palestinien et israélien, après que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu ait refusé l'idée d'un Etat palestinien.

« Le président (Barack Obama) continue de penser qu'une solution à deux Etats est la meilleure façon de répondre aux tensions », a affirmé le porte-parole de la Maison-

Blanche, Josh Earnest. Benjamin Netanyahu, sorti vainqueur des élections israéliennes et qui devrait être appelé à former à nouveau un gouvernement, avait promis d'empêcher la création d'un Etat palestinien. Il s'était rendu symboliquement chez les colons de El-Qods Est occupé pour promettre qu'il ne laisserait pas les Palestiniens y établir leur capitale comme ils l'en-

tendent et qu'il y poursuivrait la colonisation.

Le dernier échec des négociations de paix remonte à avril 2014. Depuis, les Palestiniens ont tenté d'obtenir de l'ONU une résolution mettant un terme à l'occupation israélienne, et ont adhéré à la CPI avec l'intention de poursuivre dès le 1<sup>er</sup> avril 2015 les dirigeants israéliens pour crimes de guerre.



Un Palestinien a été grièvement blessé mercredi par des tirs de l'armée d'occupation israélienne près du camp palestinien de Jalazoun en

## Un palestinien blessé par des tirs de l'armée d'occupation israélienne en Cisjordanie

Cisjordanie occupée, ont indiqué des sources médicales palestiniennes.

Le Palestinien âgé de 20 ans a été touché à la poitrine lors d'une manifestation contre la colonisation en Cisjordanie près de ce camp situé au nord de Ramallah, selon ces sources.

Lundi, une association de défense des prisonniers palestiniens (HUSSAM), a indiqué que presque 300 civils palestiniens ont été arrêtés, par les forces d'occupation israéliennes, et emprisonnés dans des conditions déplorables uniquement au courant du mois de février.

## DJIBOUTI

## Washington ferme temporairement son ambassade en raison de « menaces »

Les Etats-Unis ont décidé de fermer temporairement au public leur ambassade de Djibouti en raison de « menaces » qui les ont conduit à revoir leurs procédures de sécurité, ont annoncé mercredi des responsables américains.

L'ambassade de Djibouti, dans la corne est de l'Afrique, sera fermée à partir de jeudi et rouvrira dimanche aux heures habituelles, ont-ils précisé.

« Nous avons décidé de fermer l'ambassade pour passer en revue nos procédures de sécurité compte tenu de menaces », a affirmé à la presse un responsable du département d'Etat.

Pour autant cette fermeture n'est pas liée à celle des services consulaires américains en Arabie saoudite, qui avaient partiellement suspendu leurs services mercredi pour le quatrième jour d'affilée en raison d'un « renforcement des inquiétudes en matière de sécurité », selon le département d'Etat.



Ce pays abrite l'une des plus grandes bases américaines d'Afrique, à partir de laquelle sont lancées des opérations antiterroristes notamment au Yémen et en Somalie. La France y dispose aussi d'une base militaire. Djibouti dispose aussi d'un port stratégique qui permet de desservir l'Ethiopie, sans accès à la mer, et qui sert de base aux opérations internationales contre le piratage. Ce pays est enfin

un contributeur clé en soldats de l'Union africaine, qui se bat en Somalie contre les shebab affiliés au réseau Al-Qaïda. Sur son site, l'ambassade américaine à Djibouti demande aux Américains de faire preuve « d'une vigilance accrue et de prendre les mesures adéquates pour leur propre sécurité », et de « suivre les instructions des autorités locales » et du département d'Etat.

## PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 : Au nom de la vérité  
09:55 : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:57 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:55 : Joséphine, ange gardien  
15:35 Série TV : Nos chers voisins  
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Autre : Bienvenue chez nous  
19:00 Autre : Le juste prix  
19:55 Autre : Météo  
20:00 Autre : Journal  
20:30 Culture Infos : My Million  
20:34 Culture Infos : Trafic info  
20:35 Autre : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Autre : C'est Canteloup  
20:55 Autre : Les enfants de la télé  
23:30 Autre : Tirage de l'Euro Millions  
23:35 : Florence Foresti

2

06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Culture Infos : Dans quelle étagerie  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:50 Autre : Météo outremer  
11:00 Autre : Motus  
11:30 Autre : Les Z'amours  
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Autre : Météo 2  
13:00 Autre : Journal  
13:48 Autre : Météo 2  
13:50 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 Culture Comment ça va bien !  
17:15 Autre : Mon food truck à la clé  
18:10 Culture Infos : Point route  
18:15 Autre : Joker  
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Autre : Météo 2  
20:00 Autre : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:44 Culture Infos : La famille Millevoies, à chacun son métier  
20:45 Culture Infos : Image du jour  
20:46 Culture Infos : Alcaline l'instant  
20:47 Culture Infos : Grand public  
20:50 Autre : Météo 2  
20:51 Autre : Météo des neiges  
20:52 : Boulevard du palais  
22:35 Ce soir (ou jamais !)

3

06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Krypto le superchien  
06:57 : Krypto le superchien  
07:08 : Marsupilami  
07:35 : Marsupilami  
08:02 : Marsupilami  
08:29 Culture Infos : Mercredi Ludo  
08:30 : Scooby-Doo  
08:50 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:14 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:34 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:58 : Oggy et les cafards  
10:05 : Oggy et les cafards

10:11 : Oggy et les cafards  
10:18 : Oggy et les cafards  
10:29 : Peanuts  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Autre : Questions au gouvernement  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:58 Autre : Météo  
20:00 Culture Infos : Tout le sport  
20:15 Autre : Météo régionale  
20:20 : Plus belle la vie  
20:50 Culture Infos : Thalassa  
22:40 : Frères d'armes  
22:45 Autre : Météo  
22:48 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots  
22:50 Autre : Soir 3  
23:20 : Jean-Jacques Goldman

CANAL+

06:45 Autre : Zapping  
06:55 Autre : Le Before du grand journal  
07:20 Autre : La météo  
07:22 Autre : Le petit journal  
07:50 Autre : Les Guignols de l'info  
08:01 Autre : La météo  
08:03 : Zapsport  
08:05 Série TV : Anger Management  
08:25 Cinéma : Jack et la mécanique du coeur  
09:55 Culture Infos : Rencontres de cinéma  
10:15 Culture Infos : Le tube  
11:00 Cinéma : Babysitting  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 La nouvelle édition, 2e partie  
14:05 Cinéma : Divin enfant  
15:30 Autre : La semaine de Gaspard Proust  
15:35 : Les nouveaux explorateurs  
16:50 Cinéma : Babysitting  
18:12 Série TV : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015  
18:15 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19:05 Autre : Le grand journal  
20:05 Autre : Le grand journal, la suite  
20:25 Autre : Le petit journal  
21:00 Cinéma : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?  
22:35 Cinéma : 100% cachemire

M

06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Météo  
07:05 : Tony & Alberto  
07:10 : Tony & Alberto  
07:15 Culture Infos : Kid & toi  
07:20 : La maison de Mickey  
07:45 : Princesse Sofia  
08:10 : Sammy & Co  
08:25 Série TV : Lou !  
08:40 Série TV : Les p'tits diables  
08:50 Autre : Météo  
08:55 Culture Infos : M6 boutique  
10:00 Série TV : Raising Hope  
10:25 Série TV : Raising Hope  
10:50 Série TV : Drop Dead Diva  
11:45 Série TV : Drop Dead Diva  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:38 Culture Infos : Astuces de chef  
13:40 Autre : Météo  
13:45 : Victoire Bonnot  
15:35 : Papa poule, week-end cool  
17:25 Autre : Les reines du shopping  
18:30 Autre : Les reines du shopping  
19:40 Autre : Météo  
19:45 Autre : Le 19.45  
20:10 Série TV : Scènes de ménages  
20:55 Série TV : Elementary  
21:40 Série TV : Elementary  
22:35 Série TV : Elementary  
23:25 Série TV : Elementary

## La sélection

TF1

20h55

## Les enfants de la télé

Les enfants de la télé En compagnie de ses invités, l'animateur revient sur des séquences cultes du petit écran et propose des bêtisiers inédits. Avec Gérard Jugnot et François Berléand, venus présenter le long métrage « Entre amis » d'Olivier Baroux, Virginie Efira pour son rôle dans « Caprice », Rayane Bensetti, qui a rejoint la série « Clem », ainsi que Mathilda May, au Théâtre de Paris à partir du 5 mai dans « Open Space ». Sont également présents Gad Elmaleh pour son one-man-show « Sans tambour », Jean-Luc Reichmann, dans « Hibernatus » au Théâtre de la Michodière, Julien Lepers et Thierry Beccaro. Comme d'habitude.



2

20h45

## Boulevard du palais - Ravages

Boulevard du palais - Ravages Une femme, coach en développement personnel, est sauvagement assassinée. Un jeune homme, qui l'avait menacée quelques jours plus tôt, est aperçu fuyant la scène du crime. Rovère et Dimeglio découvrent qu'il s'agit du fils de la victime, dont elle cachait l'existence. Le garçon avait été incarcéré 14 ans plus tôt pour avoir frappé sa demi-sœur au point de la rendre sourde. Depuis, il n'a eu de cesse de tenter de s'approcher d'elle par le biais de sa mère.



3

20h45

## Thalassa

La Loire, l'estuaire atlantique Entre Saint-Nazaire et Nantes, l'Atlantique s'invite dans un territoire insolite : l'estuaire de la Loire. Reportages : Marins de Loire. Chaque année, 220 bateaux transitent sur le fleuve, avec obligatoirement un pilote professionnel à la barre • Les mystères de la civelle. Mets recherché, l'alevin de l'anguille européenne est la cible des braconniers • Nature d'estuaire. La roselière est une terre d'accueil pour les oiseaux migrateurs • Nantes : renais-sance d'une île. A Penhöt, Géraldine a transformé une ancienne pension pour marins en chambres d'hôtes • Saint-Nazaire : à l'ombre des paquebots.



CANAL+

20h55

## Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?

Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? Dans la petite mairie de Chinon, Isabelle épouse Rachid Benassem. Un an plus tard, au même endroit, Odile épouse David Benichou. L'année suivante, Chantal épouse Chao Ling. Les parents des trois filles, Claude et Marie Verneuil, gaullistes traditionalistes, ne savent plus à quel saint se vouer. Alors que les déjeuners familiaux sont souvent animés par les disputes des beaux-fils, il reste aux Verneuil à accepter une dernière nouvelle : leur fille Laure doit prochainement épouser Charles Koffi.



M

20h50

## Elementary



saïson 3 épisode 5 Moshe Shapiro, propriétaire d'une agence postale, est retrouvé mort sous sa voiture, dans une fourrière. Sherlock et Kitty découvrent bientôt qu'il était un juif pratiquant. Ils visitent alors toutes les synagogues de Manhattan. Après avoir retrouvé le frère du défunt, un rabbin, les coéquipiers apprennent que Moshe était un passeur de diamants. En parallèle, Gregson tente de venir en aide à sa fille. Mais celle-ci refuse.





HANDBALL

La Fédération à la recherche d'un DTN

La Fédération algérienne de handball (FAHB) lance un appel à candidatures pour le poste de directeur technique national (DTN), a indiqué mercredi, l'instance dirigeante dans un communiqué transmis à l'APS. Les candidats intéressés par le poste de DTN, devraient présenter leurs demandes accompagnées d'un curriculum vitae avant le 15 avril prochain, précise la FAHB. Contacté par l'APS, le président de la Fédération algérienne de handball, Saïd Bouamra a expliqué que cette solution d'agir a pour but "d'éviter par la suite qu'on nous pointe du doigt sur notre choix", a-t-il souligné. "La Fédération est une institution, le président a certes, des prérogatives, mais ne peut pas choisir lui-même", a déclaré Bouamra ajoutant que "nous allons interpellé le maximum de personnes susceptibles d'occuper ce poste". Concernant le poste d'entraîneur de la sélection "seniors", Bouamra a évoqué "la piste d'un coach étranger" expliquant que "ça pourrait être une solution comme l'est la piste locale". "Ce qui est sûr, si c'était un étranger il ne travaillera pas seul", a affirmé Bouamra. A moins d'un an de la Coupe d'Afrique des nations, dont l'Algérie est tenante du titre, la sélection algérienne est toujours sans entraîneur depuis la fin de contrat de Réda Zeguilli. A ce sujet Bouamra a indiqué que le nouveau DTN sera habilité à désigner le nouveau coach du sept algérien. "Nous avons reçu plusieurs curriculum vitae d'entraîneurs étrangers dont un Croate, un Bosnien, un Français et un Espagnol. Nous sommes en train d'étudier ces candidatures avant de prendre notre décision", a-t-il indiqué. Les techniciens intéressés par le poste de DTN devraient être titulaires d'un diplôme professionnel ou autre, avoir une expérience dans la pratique sportive, avoir occupé des postes dans le mouvement sportif national et un passé sportif.

VOILE / CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS  
L'Ecole de Bordj El Bahri accueille la compétition

Le championnat d'Algérie de printemps de voile pour les spécialités laser, bic, techno, RSX, radial et race board) aura lieu du 22 au 26 mars à l'Ecole de voile de Bordj El Bahri (Alger), a indiqué mercredi la fédération algérienne de la discipline. Selon le programme de la compétition, les spécialités laser et radial (garçons) se tiendront les 22 et 23 mars, alors que celles des filles auront lieu les 25 et 26 du mois. Pour les spécialités planches à voile, RSX, bic techno et race board la compétition se déroulera du 23 au 26 mars, a indiqué la source. Les membres de la Fédération algérienne de voile présenteront également le plan d'action de l'instance fédérale pour l'année en cours, le 23 mars.

APS

BOXE/WSB (10<sup>E</sup> JOURNÉE)

L'Algérie face au Mexique demain à la salle Harcha-Hacène Alger

L'équipe algérienne de boxe «Faucons du désert» affrontera demain à la salle Harcha-Hacène d'Alger (19h00) les «Guerreiros» du Mexique, pour le compte de la 10<sup>e</sup> journée de World Series of boxing (WSB).

La franchise algérienne qui compte une victoire à son actif, abordera cette confrontation avec l'intention de réaliser une belle prestation, même si sa mission s'annonce difficile devant une équipe mexicaine aguerrie. En prévision de cette rencontre, l'équipe algérienne s'est préparée au complexe sportif de Chéraga (Alger), sous la houlette des entraîneurs nationaux Marchoud Bahous, Rabah Hamadache et Ouadahi Boualem. L'Algérie sera représentée dans cette rencontre du



groupe (A), prévue en cinq combats par El Barka Abdelhakim (52 kg), Reda Benbaziz (60 kg), Tabi Sofiane (69 kg), Kaalouar Hicham (81 kg) et Beguerni Hamza (+91 kg). Le jeune boxeur El Barka ouvrira le bal face à Orlando Huitzil, classé 6<sup>e</sup> au classement individuel de cette compétition, avec trois combats dont deux victoires. Il sera suivi par Benbaziz, 6<sup>e</sup> (4

combats, 3 victoires -1 défaite) face à Lindolfo Delgado, 4<sup>e</sup> (3 combats, 3 victoires), ensuite par Tabi qui croisera les gants face à Marvin Cabrera. Le dernier combat de cette soirée pugilistique est programmé dans la catégorie des (+91kg) entre Beguerni et Dean Gardiner. Les Desert Hawks d'Algérie prennent part à cette compétition pour

la troisième année consécutive. Ils évoluent dans le groupe A qui comprend également les franchises British Lionhearts d'Angleterre, Atlas Lions du Maroc, Cuba Domadores, Russian Boxing, Ukraine Otamans et China Dragons.

Le groupe B, quant à lui, est composé des Condors d'Argentine, Astana du Kazakhstan, Italia Thunder, Knockouts des Etats-Unis, Hussars de Pologne, Baku Fires d'Azerbaïdjan, Hurricanes de Porto Rico et Caquiques du Venezuela. La première rencontre de la franchise algérienne, programmée le 16 janvier contre l'équipe Russian boxing, finaliste de la saison II, et demi-finaliste de la 4<sup>e</sup> édition, avait été reportée en raison du froid glacial qui sévissait alors dans la ville russe devant abriter ce rendez-vous.

CAMPS DES JEUNES TALENTS SPORTIFS  
439 athlètes attendus pour la 6<sup>e</sup> édition

La 6<sup>e</sup> édition des camps des jeunes talents sportifs se déroulera du 22 mars au 2 avril au niveau des différents centres d'entraînement à travers le territoire national, avec la participation de 439 jeunes athlètes, a indiqué mercredi le ministère des Sports.

Organisée durant les vacances de printemps, cette opération regroupera des athlètes de 19 disciplines encadrés par 65 techniciens et 29 personnels du corps médical, a précisé un communiqué du ministère. Ainsi, l'Ecole olympique de Sétif abritera les camps d'entraînement de quatre disciplines à savoir le basket-ball, la boxe, le cyclisme et le judo, alors que l'Ecole régionale de Biskra sera consacrée à l'athlétisme, le tennis de table et le taekwondo.

Le Centre de regroupement des talents et de l'élite sportive de Souidania (Alger) accueillera, de son côté, les athlètes de gymnastique, de lutte, de natation, d'escrime, de badminton et de volley-ball.

Les autres disciplines seront réparties sur quatre autres pôles de développement à savoir l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques de Bordj El Bahri à Alger (voile, karaté do), l'Ecole régionale des sports nautiques et subaquatiques de Boukerdane à Tipasa (tir sportif), l'INFS/CJ d'Ain Turk (handball), et l'OPOW de Mostaganem (haltérophilie).

JUDO/CLASSEMENT MONDIAL  
L'Algérienne Imene Agouar (-63 kg) à la 17<sup>e</sup> place

La judokate algérienne Imene Agouar (-63 kg) occupe la 17<sup>e</sup> place au classement mondial féminin publié par la Fédération internationale de judo (IJF). La jeune Agouar (22 ans) totalise 671 points et fait partie, pour l'instant, des 22 judokates qualifiées aux Jeux olympiques-2016 à Rio de Janeiro (Brésil). En attendant les grandes compétitions de cette saison pré-olympique où les points auront leur pesant d'or.

Une autre Algérienne, Kawtar Ouallal (-78 kg), est bien classée dans

le ranking mondial puisqu'elle pointe à la 22<sup>e</sup> place avec 629 points. De son côté, Sonia Assellah (+78 kg) occupe la 30<sup>e</sup> place avec 431 points, alors que Ratiba Tariket (-57 kg) est 35<sup>e</sup> au classement IJF à la faveur de ses 460 points.

Chez les hommes Lyes Bouyacoub (-100 kg) est le mieux classé en occupant le 17<sup>e</sup> rang (1020 points). Les athlètes algériens peuvent glaner encore des points lors du Championnat d'Afrique prévu du 20 au 27 avril 2015 à Libreville (Gabon).

MONDIAL 2015 DE VOVINAM VIET VO DAO  
Kabli : «Cette fois, je viserai l'or»

L'Algérien Moussa Kabli, vice-champion du monde de vovinam viet vo dao en 2013, espère décrocher la médaille d'or au prochain mondial de la discipline prévu à Alger du 29 juillet au 2 août 2015, affirmant que même dans la compétition par équipes, lui et ses coéquipiers devraient être meilleurs que lors de la précédente édition. "J'ai gagné en expérience par rapport au mondial de 2013, ce qui me permet de viser mieux que l'argent" a déclaré le sociétaire du Nedjm Cherarba, mercredi à l'APS, en marge de l'installation du comité d'organisation du prochain mondial.

En présence des Vietnamiens et des Français, considérés comme les meilleurs dans cette discipline sportive, la concurrence sera certainement très rude, mais Kabli a considéré que chez eux et "devant leur public, les Algériens devraient se transcender et obtenir de très bons résultats". En 2013, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition des championnats du monde de vovinam viet vo dao, disputée en France, l'Algérie avait décroché 17 médailles (6 en or, 5 en argent et 6 en bronze, ndr) qui lui ont valu la 3<sup>e</sup> place au classement général par équipes.

S o l u t i o n

Sudoku N°896

6	5	4	1	9	7	8	2	3
7	9	8	3	6	2	4	5	1
2	3	1	6	8	4	9	7	6
3	6	5	2	4	1	7	9	8
1	8	7	9	3	5	2	6	4
4	2	9	8	7	6	1	3	5
8	4	6	7	2	3	5	1	9
9	1	2	6	6	8	3	4	7
5	7	3	4	1	9	6	8	2
1	6	5	7	8	4	2	3	9
9	2	3	1	6	8	4	7	
8	7	4	3	2	9	5	6	1
5	2	7	1	6	9	4	3	8
6	3	4	6	8	7	2	9	1
1	8	9	4	3	2	7	5	6
3	9	5	8	2	4	6	1	7
7	6	2	3	9	1	5	8	4
8	4	1	6	7	5	9	2	3
9	7	8	2	1	6	3	4	5
4	1	6	9	5	3	8	7	2
2	6	3	7	4	8	1	9	5

Mots Croisés N°895

HENRICHEMONT  
ABOULIE■AREU  
BESTIALES■AM  
IN■O■INSANE  
LIESSE■VENTS  
IENISSE■SIC  
TR■D■THERESE  
ASPET■OUI■EN  
T■I■IONS■ARC  
INSPECTEUR■E  
OISON■E■RMI■  
N■EUSKERIENS

Mots Fléchés N°896

LARMOIEMENTS  
ORAISON■NOE■  
UTILE■SOEVRES  
FURENT■BRERA  
OSE■TEC■VRAI  
Q■NS■NENE■IN  
ULTIMES■SENT  
EU■REBUS■R.E  
RESSERRES■OS  
ISE■REEL■BI■  
E■TOUS■OSONS  
■CHUT■ENRAGE

## SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE

# Le coach adjoint et l'entraîneur des gardiens absents du stage de Sidi Moussa

Le stage de la sélection olympique algérienne clôturé mercredi au Centre technique national (CTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) à Sidi Moussa s'est déroulé sans la présence de l'entraîneur adjoint Abderrahmane Hamel et celui des gardiens de but, Ali Lezzoum.

Le sélectionneur national, le Suisse André-Pierre Schurmann a fait appel à l'entraîneur des portiers de la sélection première, Hassen Bel-



hadji, pour pallier cette défection. Vingt-six (26) joueurs, tous des locaux, ont pris part à ce stage qui sera suivi d'un autre à partir de dimanche

prochain, toujours au CTN de Sidi Moussa.

Le prochain regroupement sera ponctué par un match amical face au CR Belouiz-

dad, pensionnaire de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. Cette rencontre remplacera celle prévue initialement contre la sélection olympique du Ghana. Les Blacks Stars ont décliné à la dernière minute l'invitation algérienne. Les protégés de Shurmann préparent les éliminatoires du championnat d'Afrique des moins de 23 ans, un tournoi déplacé au Sénégal après le désistement de la RD Congo, et qui aura lieu fin 2015. Il sera qualificatif aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro (Brésil) en 2016.

## CHAMPIONNAT D'ESPAGNE (DIV 2) Ça se complique pour Cadamuro à Osasuna

La situation de l'international algérien, Lycine Bentaïba Cadamuro s'est compliquée davantage au sein de son club espagnol Osasuna après s'être retrouvé à nouveau sur le banc de touche lors de la défaite sur le terrain de Deportivo Alaves (3-0), mercredi soir pour le compte de la 29e journée du championnat de deuxième division espagnole de football. Cadamuro, qui joue à Osasuna à titre de prêt du Real Sociedad (Div 1, Espagne), vit cette situation depuis pratiquement le début de cet exercice. Il avait rejoint son club actuel pour être le plus souvent compétitif, étant donné qu'il n'était que rarement utilisé à Sociedad la saison dernière.



Cela n'a pourtant pas privé le défenseur polyvalent, qui vient de boucler ses 27 ans le 5 mars en cours, d'être retenu dans le groupe des 23 joueurs de la sélection algérienne pour le Mondial-2014 ainsi que la Coupe d'Afrique (CAN-2015). Seulement, il n'a fait aucune apparition dans les rencontres livrées par les Verts lors des deux compétitions. Cadamuro, convoqué pour la première fois en équipe nationale en 2012, compte 9 sélections au cours desquelles il a inscrit un seul but. C'était lors du match amical face à la Tunisie à Tunis (1-1) en janvier dernier quelques jours avant le début de la CAN. Retenu dans la liste élargie des 37 joueurs en vue du tournoi de Doha prévu pour fin mars en cours, le joueur n'a pas été choisi dans celle finale rendue public lundi dernier. Son club Osasuna lutte pour son maintien en Liga 2. Il occupe la 18e place au classement.

LIGUE 1 (23<sup>E</sup>)

## ASO- USMH avancé d'une heure

Le match ASO Chlef - USM El Harrach prévu aujourd'hui et comptant pour la 23e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football a été avancé à 16h00 au lieu de 17h00, a indiqué hier la Ligue du football professionnel (LFP). Cette rencontre, qui se déroulera au stade Boumezzrag de Chlef, sera précédée par celle du championnat de la catégorie des moins de 21 ans, dont le coup d'envoi est maintenu pour 11h00. L'ASO, lanterne rouge du championnat, est condamnée à remporter les trois points de la victoire face au cinquième qui espère gagner d'autres places au classement pour terminer sur le podium.

## La Côte d'Ivoire et la Guinée équatoriale en amical le 29 mars

La sélection de Côte d'Ivoire affrontera son homologue de Guinée équatoriale, le 29 mars au stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, en match amical international de préparation aux prochaines échéances, rapportait mercredi le site de la Fédération ivoirienne de football (FIF).

Le match contre le Nzalang Nacional avait déjà été annoncé une première fois puis annulé puisque les Éléphants souhaitaient affronter la Guinée (Conakry). Cette rencontre interviendra, trois jours après celle que disputeront les champions d'Afrique en titre, devant l'Angola, programmé pour le 26 mars, ajoute la même source.

« Les démarches avec la Guinée (Conakry) n'ont pu aboutir à cause de problèmes d'ordre administratif relevant de la partie guinéenne », précise la Fédération ivoirienne. Le vainqueur de la dernière CAN-2015 retrouvera ainsi, la sélection du pays terre de ses exploits, la Guinée équatoriale qui avait terminé 4<sup>e</sup> de la compétition.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16<sup>E</sup> FINALE)

## La CAF confirme la qualification par forfait du Club africain de Tunis

Le club de Dolphins (Nigeria), absent au stade de Rades (Tunis) le samedi 14 mars 2015 à 15h, heure locale, pour le coup d'envoi de la rencontre face au Club Africain de Tunis en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération (CAF) est officiellement éliminé de cette épreuve, a indiqué hier l'Instance footballistique continentale. La Commission des compétitions interclubs de la CAF a rendu sa décision sur la base des différents rapports des officiels de la rencontre et des correspondances échangées entre les différentes parties, précise la même source. La Commission avait été saisie d'une requête du club nigérian après que Dolphins ne s'était pas présenté au stade. L'arbitre de la rencontre a constaté sur le terrain le forfait de cette formation.

La Commission a considéré que la Fédération nigérienne n'avait pas respecté les dispositions du chapitre IX article 10.2 du règlement de la compétition qui font obligation à la fédération de

l'équipe visiteuse d'informer la Fédération de l'équipe hôte et la CAF de la date de l'arrivée dans la capitale du pays hôte au plus tard deux semaines avant la date prévue pour la rencontre. L'inobservance de cette disposition entraîne une amende de 2000 dollars. Selon la CAF, le club nigérian n'a informé qu'à la date du 13 mars, qu'il avait manqué le vol entre Port-Harcourt et Lagos et qu'il n'arriverait à Tunis que le jour de la rencontre sans demander un report de la rencontre. Outre son élimination, Dolphins est exposé à d'autres sanctions financières qui pourraient être prises par la Commission. Le Club africain affrontera lors du prochain tour le qualifié de la double confrontation entre l'ASO Chlef (Algérie) et Horoya Conakry (Guinée). Le match aller déroulé à Bamako (Mali) a été soldé par la victoire des Guinéens (1-0). La deuxième manche est prévue pour le 3 avril 2015 au stade Mohamed-Boumezzrag de Chlef.

## LIGUE DES CHAMPIONS / USM ALGER

## Dziri : «Atteindre la phase des poules d'abord»



L'entraîneur adjoint de l'USM Alger Billel Dziri a assuré hier que l'objectif premier de son équipe cette saison est d'atteindre la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football et défendre crânement son titre de champion d'Algérie après avoir déjà grillé un premier challenge en quittant la semaine dernière l'épreuve de la Coupe d'Algérie.

« Notre objectif premier dans la prestigieuse compétition continentale des clubs est de valider un billet pour la phase des poules, après quoi, nous aurons le temps de renforcer davantage notre effectif en vue de la suite du parcours », a déclaré Dziri à l'APS.

« Nous sommes tenus aussi de défendre crânement notre titre de champion d'Algérie. Il reste encore huit journées à disputer et rien n'est perdu pour nous », a-t-il ajouté. Auteur d'une large victoire face à l'AS Pikine du Sénégal (5-1) dimanche dernier à Bologhine en seizième de finale (aller) de la Ligue des champions, l'USMA a évité de sombrer dans le doute né de sa récente élimination de la Coupe d'Algérie, à encore avoué le bras droit de l'Allemand Otto Pfister.

« Notre large succès en Ligue des champions est tombé à point nommé pour dépasser le conjoncture difficile qu'on a traversée après notre élimination en Coupe d'Algérie, une élimination qui nous a fait beaucoup de mal », a-t-il dit.

Le rendez-vous africain a été fortement appréhendé dans les rangs usmistes car intervenant cinq jours après l'élimination à domicile des Rouge et Noir en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie face à l'ASO (1-1 TAB 5-4). « On a vécu difficilement notre faux pas en Coupe d'Algérie. Tout le monde au club était affecté, notamment le président. Heureusement donc qu'on a vite réagi », s'est réjoui l'ancien international algérien.

Avant réussi à mettre un pied en huitièmes de finale de l'épreuve africaine avant la manche retour prévue pour le 3 avril prochain à Dakar, les gars de Soustara se tournent vers le championnat de Ligue 1 où ils sont toujours en course pour conserver leur titre de l'exercice dernier.

Leur prochaine sortie sera décisive dans ce registre lorsqu'ils donneront, samedi prochain, la réplique au NA Hussein-Dey, le club formateur de Dziri, au stade du 20-Août. Un rendez-vous que le coach adjoint de l'USMA appréhende énormément, surtout que son effectif sera amoindri de quatre joueurs pour cause de blessures. Il s'agit de : Perhat, Seguer, Beldjilali et l'Ivoirien Manucho. L'USMA est troisième au classement avec 34 points devancée de quatre unités par les co-leaders, le MO Béjaïa et l'ES Sétif. Son adversaire occupe la 14e place (premier non reléguable) avec 25 points.

# LIGUE 2 MOBILIS (23<sup>E</sup> JOURNÉE) Le RC Relizane sur du velours

La 23<sup>e</sup> journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue aujourd'hui, s'annonce à l'avantage du RC Relizane (2<sup>e</sup>) qui en accueillant la lanterne rouge, l'AB Merouana, aura l'occasion de réduire l'écart sur le leader blidéen, surtout que ce dernier sera probablement soumis à rude épreuve par l'USMMH, à Hadjout.

Le RCR, qui compte actuellement six points de retard sur l'USMB pourrait, en effet, profiter de l'avantage du terrain et du soutien du public à l'occasion de cette 23<sup>e</sup> journée pour réduire l'écart qui le sépare actuellement du leader, surtout que ce dernier sera confronté à l'USMMH, une des équipes les plus en forme depuis l'entame de la phase retour.

Hadjout, après des débuts difficiles l'ayant relégué dans la zone rouge du classement pendant la phase "aller", a réussi de très bons résultats au cours des cinq dernières journées, à domicile comme à l'extérieur, ce qui lui a valu une belle remontée à la 12<sup>e</sup> place.

Sur sa lancée, et profitant de l'avantage du terrain vendredi, l'USMMH pourrait donc poser quelques problèmes au leader blidéen, ce qui devrait faire l'affaire de certains candidats à l'accession, particulièrement le RCR qui actuellement se trouve en pole position dans cette perspective.

Les matchs JSM Béjaïa-O Médéa, MC Saïda-US Chaouia, CA Batna-CA Bordj Bou-Arréridj, et AS Khroub-DRB Tadjenanet ne seront pas moins palpitants, car opposant de solides clubs du milieu de tableau, jouant ou bien pour accéder à une place sur le podium, ou alors, pour éviter de sombrer dans la zone rouge. Entre les clubs du bas de tableau, l'enjeu sera tout aussi important, notamment, entre le CRB Aïn Fekroum et l'ESM Koléa qui seront confrontés dans un match à "six points" pour le maintien, tout comme le WA Tlemcen et l'Amel Bousaâda, actuels 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>. Tous les matchs débiteront à 15h00, selon la programmation de la Ligue de football professionnel (LFP). Les clubs hôtes auront la chance d'évoluer en présence de leur public, car aucun d'entre eux n'est sanctionné d'un huis clos à l'occasion de cette 23<sup>e</sup> journée.



## Programme

### Aujourd'hui à 15h00

WA Tlemcen - A. Bousaâda  
JSM Béjaïa - O. Médéa  
MC Saïda - US Chaouia  
CRB Aïn Fekroum - ESM Koléa  
USMM Hadjout - USM Blida  
CA Batna - CA Bordj Bou-Arréridj  
AS Khroub - DRB Tadjenanet  
RC Relizane - AB Merouana

Classement :	Pts	J
1. USM Blida	41	22
2. RC Relizane	35	22
3. DRB Tadjenanet	34	22
4. O. Médéa	32	22
5. CA Bordj Bou-Arréridj	31	22
6. CA Batna	30	22
-- AS Khroub	30	22
-- MC Saïda	30	22
9. JSM Béjaïa	29	22
-- CRB Aïn Fekroum	29	22
-- US Chaouia	29	22
12. USMM Hadjout	28	22
13. A Bousaâda	27	22
14. WA Tlemcen	26	22
15. ESM Koléa	22	22
16. AB Merouana	20	22

## LIGUE 1 MOBILIS (23<sup>E</sup> J) PROGRAMME

### Aujourd'hui :

ASO Chlef- USM El Harrach 17h00  
USM Bel Abbes- CS Constantine 16h00  
MC El Eulma- MC Oran 17h00

### Demain :

NA Hussein-dey- USM Alger 16h00  
MC Alger- ES Sétif 16h00  
ASM Oran- JS Kabylie 17h00  
MO Bejaïa- CR Belouizdad 16h00  
JS Saoura - RC Arbaa 15h00

Classement	Pts	J
1. MO Béjaïa	38	22
-- ES Sétif	38	22
3. USM Alger	34	22
4. ASM Oran	33	22
5. RC Arbaa	32	22
-- CR Belouizdad	32	22
-- MC Oran	32	22
-- USM El-Harrach	32	22
9. CS Constantine	30	22
10. JS Kabylie	29	22
11. JS Saoura	27	22
-- MC El-Eulma	27	22
13. USM Bel-Abbès	25	22
-- NA Hussein Dey	25	22
15. MC Alger	24	22
16. ASO Chlef	22	22

## PROGRAMME Championnat d'Algérie amateur (23<sup>e</sup> journée)

### (GR. CENTRE)

#### Demain (15h00)

USFBB Arréridj-USM Chéraga  
WA Boufarik-RC Kouba  
MC Mekhadma-CRBD.El Beïda (Huis clos)  
IBK.El Khechna-IB Lakhdar  
Paradou AC-JSD Jijel (Huis clos)  
ES Berrouaghia-WR M'sila  
JS Haï El Djabel-NARB Réghaïa (Huis clos)  
JSM Chéraga-US Oued Amizour

Classement :	Pts	J
1. RC Kouba	43	22
2. Paradou AC	41	22
3. JSD Jijel	38	22
4. USFBB Arréridj	34	22
5. IB Lakhdar	32	22
-- JSM Chéraga	32	22
-- USM Chéraga	32	22
8. CRB Dar El-Beïda	30	22
9. WR M'Sila	29	22
10. USO Amizour	27	22
-- IBK El-Khechna	27	22
12. JS Haï El-Djabel	26	22
13. NARB Réghaïa	24	22
14. WA Boufarik	22	22
15. ES Berrouaghia	19	22
-- MC Mekhadma	19	22

### (GR. EST)

#### Aujourd'hui (15h00):

US Biskra-USM Ain Beïda  
MO Constantine-MSP Batna  
JSM Skikda-NRB Touggourt

#### Demain (15h00) :

NC Magra-WA Ramdane Djamel  
CR Village-Moussa - E. Collo  
AS Aïn M'lila-USM Khenchela  
USM Annaba-ES Guelma  
HBC.Laïd-Hamra Annaba

Classement	Pts	J
1)- JSM Skikda	44	22
2)- US Biskra	37	22
3)- MO Constantine	36	22
4)- USM Ain Beïda	35	22
5)- NC Magra	33	22
-) Hamra Annaba	33	22
7)- NRB Touggourt	32	22
8)- HBC Laïd	31	22
9)- MSP Batna	28	22
-) USM Khenchela	28	22
11)- USM Annaba	25	22
12)- ES Guelma	24	22
13)- CR V.-Moussa	23	22
-) AS Aïn M'lila	23	22
15)- E. Collo	22	22
16)- WAR Djamel	20	22

### (GR. OUEST)

#### Aujourd'hui (15h):

CC Sig-MB Hassasna

#### Demain (15h00) :

ES Mostaganem-IS Tighennif  
SCM Oran-US Remchi  
SA Mohammadia-SKAF Khemis  
JSM Tialet-ES Araba  
CRB Ben Badis-WA Mostaganem  
GC Mascara-OM Arzew  
CRB Sendjas-RCB Oued Rhoui

Classement:	Pts	J
1. ES Mostaganem	44	22
- SCM Oran	44	22
3. OM Arzew	43	22
4. US Remchi	38	22
5. JSM Tialet	35	22
6. GC Mascara	33	22
- CRB Sendjas	33	22
8. WA Mostaganem	32	22
9. SA Mohammadia	31	22
10. RCB Oued Rhoui	28	22
11. MB Hassasna	25	22
12. SKAF Khemis	24	22
- IS Tighennif	24	22
14. CC Sig	23	22
15. CRB Ben Badi	18	22
16. ES Araba	9	22

## PROGRAMME DES RENCONTRES Championnat d'Algérie inter-régions (22<sup>e</sup> journée)

### (GR. CENTRE-OUEST)

#### Aujourd'hui (15h00) :

WAB Tissemsilt-USB Tissemsilt  
CRB Aïn Oussera-SC Aïn Defla  
Hydra AC-CRB Boukadir  
ARB Ghris -IR Ouled Nail  
ORB Oued Fodda-FCB Frenda  
CRB Thour-ATMH Messaoud

#### Demain (15h00) :

ESB Dahmouni-MBH Messaoud  
IRB Aïn El H'djar - IB Mouzaïa

Classement	Pts	J
1. CR Beni Thour	53	21
2. CRB Aïn Oussera	44	21
3. USB Tissemsilt	32	21
4. SC Aïn Defla	31	21
-- CRB Boukadir	31	21
6. Hydra AC	30	21
7. ATMH Messaoud	28	21
-- FCB Frenda	28	21
9. IR Ouled Nail	27	21
-- ESB Dahmouni	27	21
11. IRB Aïn El H'djar	26	21
-- MBH Messaoud	26	21
13. ORB Oued Fodda	24	21
14. ARB Ghris	23	21
15. IB Mouzaïa	22	21
16. WAB Tissemsilt	21	21

### (GR. OUEST)

#### Aujourd'hui (15h00) :

ZSA Témouchent-CR Témouchent  
MB Sidi Chahmi-JS Guir Abadla  
NRB Bethioua-USB Hassi R'mel  
SC Mécheria-HB El Bordj

#### Demain (15h00) :

JSE Abdelkader-USM Oran (12h)  
ASB Maghnia-IRB Maghnia  
CRB Bougtob -JS Sig  
CRB Sfisef-CRB Hennaya

Classement:	Pts	J
1. CRB Hennaya	49	21
2. ASB Maghnia	45	20
3. MB Sidi Chahmi	42	21
4. USM Oran	41	21
5. JSE Abdelkader	35	21
6. NRB Bethioua	28	21
7. CRB Sfisef	27	21
8. SC Mécheria	26	21
9. JS Sig	25	21
10. CR Témouchent	24	21
11. ZSA Témouchent	23	20
12. IRB Maghnia	22	21
13. USB Hassi R'mel	20	21
14. JS Guir Abadla	19	20
- HB El Bordj	19	21
16. CRB Bougtob	8	20

### (GR. CENTRE-EST)

#### Aujourd'hui (15h00) :

IRB Berhoum-WA Rouiba  
FC Bir El-Arch-AS Bordj Ghedir  
NRB Achir - ES El-Ghozlane  
MB Rouissat - RC Bougaâ (11h00)  
CRBA.Djasser - RC Boumerdès  
OM Ruisseau - US Béni Douala

#### Demain (15h00) :

USM Sétif - CRB Ouled Djellal  
CA Kouba - JS Azazga

Classement :	Pts	J
1. US Béni Douala	40	21
-- RC Boumerdès	40	21
3. USM Sétif	39	20
4. IRB Berhoum	33	21
5. CRBA.Djasser	32	21
6. AS Bordj Ghedir	30	21
7. CRBO Djellal	28	21
-- OM Ruisseau	28	21
-- NRB Achir	28	21
10. FC Bir El-Arch	27	21
11. MB Rouissat	24	21
12. RC Bougaâ	22	21
-- WA Rouiba	22	21
14. ES El-Ghozlane	21	21
15. JS Azazga	20	20
16. CA Kouba	19	21

### (GR. EST)

#### Aujourd'hui (15h00) :

IRB Robbah-NT Souf  
JS Pont-Blanc-CRB Kais  
US Tébessa-ES Bouakal  
NRB Teleghma-ESB Besbes  
MB Constantine-WM Tébessa  
NRB Grarem-NRB El-Kala  
IRB El-Hadjar-NRB Chréa  
AB Barika - ASC Ouled-Zouai

Classement	Pts	J
1)- US Tébessa	54	21
2)- IRB El-Hadjar	45	21
3)- CRB Kais	36	21
4)-NT Souf	33	21
-) WM Tébessa	33	21
6)- NRB Teleghma	31	21
7)- ESB Besbes	29	21
-) IRB Robbah	29	21
9)- NRB Grarem	27	21
-) ES Bouakal	27	21
11)- AB Barika	22	21
-) NRB Chréa	22	21
-) ASC Ouled-Zouai	22	21
14)- JS Pont-Blanc	18	21
15)-NRB El-Kala	17	21
16)-MB Constantine	16	21

## UN RETOUR DE MOYES EN ANGLETERRE ?

Et si David Moyes revenait en Angleterre ? Le technicien écossais, passé par Everton et Manchester United, actuellement à la Real Sociedad, pourrait débarquer dans un club ambitieux de Premier League l'été prochain. Selon le *Daily Telegraph*, les dirigeants de West Ham se séparent de Sam Allardyce à l'issue de cette saison et feraient de David Moyes leur priorité de recrutement. Les Hammers devront déboursier gros pour que le club basque libère son entraîneur.



## RIBÉRY A REPRIS LA COURSE AVEC LE BAYERN MUNICH

Touché à la cheville droite et forfait pour la rencontre de Bundesliga face au Werder Brême le week-end dernier (4-0), Franck Ribéry a repris la course mardi. Le Français (31 ans) devrait toutefois être ménagé dimanche (17h30) contre le Borussia

# MARIO SUAREZ

«NOUS AVONS ÉTÉ AU NIVEAU DANS CE CHOC»

Mario Suarez (milieu de terrain de l'Atletico Madrid et buteur, au micro de la Télévision espagnole, après l'élimination par Monaco en 8<sup>e</sup> de finale de C1): "La Ligue des Champions est la meilleure des compétitions et nous savons qu'à partir de maintenant cela va être très dur."



Mönchengladbach, pour la 26<sup>e</sup> journée de Championnat, car il ressent encore quelques douleurs.

## Newcastle a bien contacté Ayew

La semaine dernière, des sources françaises annonçaient qu'André Ayew, dont le contrat à l'OM prend fin en juin prochain, avait reçu trois propositions de contrat en vue du mercato estival. Ce lundi, l'une d'entre-elles est confirmée outre-Manche. Nos confrères britanniques du *Chronicle* révèlent effectivement que Newcastle a bien proposé un pré-contrat au milieu offensif ghanéen. Ce dernier est également pisté par l'AS Rome, Wolfsburg et le Borussia Dortmund.

## SIMEONE LOUE L'ÉTAT D'ESPRIT DE SON ÉQUIPE

L'Atletico Madrid a vraiment eu toutes les peines du monde à se défaire du Bayer Leverkusen en 8<sup>e</sup> de finale de la Ligue des Champions. Les Rojiblancos ont eu besoin de la séance des tirs au but pour éliminer les Allemands (1-0 puis 3 t.a.b à 2, défaite 0-1 à l'aller).

Après la rencontre, l'entraîneur Diego Simeone a vanté les mérites de son escouade qui a tout donné pour franchir ce tour. "Comme je l'ai dit depuis le début, j'apprécie beaucoup ce groupe. Ces joueurs travaillent toujours très dur. Ils en veulent toujours plus et nous l'avons encore vu ce soir." En prime, le technicien madrilène a fait remarquer que l'Atletico Madrid est encore dans le "Top 8" européen cette saison. "C'est très difficile d'être parmi les huit meilleures équipes d'Europe deux années de suite. Une équipe comme l'Atletico Madrid n'a pas été dans cette situation depuis très longtemps. Pour ce club, c'est fantastique."



## Aubameyang POUR REMPLACER FALCAO À MAN UTD

La carrière de l'ancien attaquant de l'ASSE, Pierre-Emerick Aubameyang pourrait prendre une nouvelle dimension. L'attaquant gabonais du Borussia Dortmund serait dans le viseur de Manchester United pour la saison prochaine. Aubameyang pourrait rapporter gros à la revente au Borussia Dortmund, club qui l'avait acheté 13 millions d'euros à l'As Saint-Etienne en juillet 2013. Après 23 buts marqués au club allemand en championnat ces deux dernières saisons, l'ancien serial buteur des Verts de Saint-Etienne serait courtisé par Manchester United, l'un des plus grands clubs anglais. Louis van Gaal ne devrait pas retenir Radamel Falcao au terme de la saison. Il penserait donc à Aubameyang pour lui succéder dès le prochain mercato estival. Mais joueur important chez les Borussen, Aubameyang ne devrait pas être cédé pour moins de 25 millions d'euros, lui qui est sous contrat avec le club jusqu'en juin 2018.



## PARLEMENT

### M. Ould Khelifa salue les actions humanitaires du CRA



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a salué, mercredi à Alger les actions humanitaires du Croissant-Rouge algérien (CRA), le qualifiant de «force morale qui a toujours donné une image honorable de l'Etat algérien».

M. Ould Khelifa qui a reçu une délégation du CRA conduite par sa présidente M<sup>me</sup> Saïda Benhabyles a souligné que cette association qui «n'a pas de cachet politique, mérite soutien et appui».

Le président de l'APN a précisé que la dernière visite d'une délégation nigérienne à l'APN lui avait demandé de transmettre ses salutations aux membres du CRA en reconnaissance de leurs efforts humanitaires considérables notamment lors du rapatriement des réfugiés nigériens dans leur pays.

M. Ould Khelifa a estimé que «l'action humanitaire a un impact très positif notamment lorsqu'il s'agit des zones frontalières de l'Algérie dont plusieurs pays voisins connaissent des troubles sécuritaires et politiques». Pour sa part, M<sup>me</sup> Benhabyles a souligné que le CRA continue, depuis sa création en 1956, à œuvrer dans l'esprit des valeurs humanitaires de la Révolution algérienne et envisage actuellement de suivre une stratégie visant à accompagner la politique du président de la République pour l'ancrage de la stabilité et la justice. Elle n'a pas manqué de passer en revue certaines activités du CRA dont notamment la mise en place d'un fichier national pour recenser les familles démunies. Evoquant les efforts consentis lors des opérations de rapatriement des réfugiés nigériens accompagnées de pressions extérieures qui ont été surmontées grâce aux orientations du président de la République, elle a rendu hommage aux médias algériens qui ont fait preuve de professionnalisme lors de la couverture de ces opérations.

Elle a indiqué avoir proposé la création d'une «instance africaine du croissant et croix rouges» pour organiser l'action humanitaire entre pays africains.

Par ailleurs, la présidente du CRA a plaidé pour certaines revendications urgentes pour la poursuite de l'action de solidarité dont l'élargissement du cercle des bailleurs du CRA, l'exonération des dons extérieurs destinés au CRA de la TVA et la promulgation d'un texte de loi qui préserve le logo du CRA des usages illicites. Pour ce qui est des efforts déployés par le CRA à travers le pays, M. Ould Khelifa s'est adressé à la délégation soulignant que l'Algérie était divisée géographiquement en deux parties, le Nord et le Sud mais le peuple algérien reste uni et soudé affirmant que les mutations sociales ne sont qu'une expression optimiste de la part d'une jeunesse qui s'apprete à assumer ses responsabilités à l'avenir notamment en ce qui concerne la préservation de l'unité et de la sécurité du pays. Cette rencontre entre dans le cadre des consultations initiées par l'APN pour écouter les préoccupations du mouvement associatif algérien.

## ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

### M. Lamamra remet un message du président Bouteflika à son homologue sud-africain

Le président de la République d'Afrique du Sud, Jacob Zuma, a reçu mercredi à Pretoria, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui lui a transmis un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



L'audience a donné lieu à un échange de vues sur les perspectives de développement du partenariat stratégique algéro-sud-africain à la lumière des décisions attendues de la 6<sup>e</sup> session de la Haute Commission bilatérale de coopération devant

se tenir à Alger dans le contexte de la visite d'Etat que doit effectuer en Algérie le président Zuma. M. Lamamra a également abordé avec le chef de l'Etat sud-africain la question du Sahara occidental ainsi que les conflits au Sud-Soudan et en Somalie.

Le Président Zuma a exprimé sa haute appréciation pour la médiation efficace menée par l'Algérie pour la paix et la réconciliation au Mali ainsi que pour son action de facilitation en vue de la réconciliation nationale en Libye.

### Préparation de la Haute commission bilatérale de coopération algéro-sud africaine

Les segments des hauts fonctionnaires et des ministres de la Haute commission bilatérale de coopération entre l'Algérie et l'Afrique du Sud se sont réunis à Pretoria en préparation de la 6<sup>e</sup> session de la Haute commission de coopération. A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra et son homologue sud-africain, M<sup>me</sup> Maite Nkoana Mashabane, ont eu une longue séance de travail au cours de laquelle il a été procédé à une évaluation de l'état de mise en oeuvre des accords conclus entre les deux pays dans différents secteurs. De nouveaux créneaux et de nouvelles formes de partenariat ont été également envisagés pour faire l'objet des travaux de la 6<sup>e</sup> session de la Haute commission bilatérale de coopération. Au cours de cette séance, qui a été sanctionnée par la signature d'un procès-verbal par les chefs de diplomatie des deux pays, M. Lamamra a mis en exergue «le caractère privilégié et historique des relations algéro-sud africaines» et souligné «la nécessité de promouvoir davantage le partenariat entre les deux pays et de le rehausser au niveau de l'excellence des relations politiques

conformément aux orientations des Présidents Abdelaziz Bouteflika et Jacob Zuma». Dans ce cadre, le ministre a relevé les «progrès appréciables» réalisés par la coopération algéro-sud africaine dans certains secteurs avant d'appeler les deux parties à redoubler d'efforts et d'initiatives pour conférer au partenariat algéro-sud africain la portée et la dimension qu'il mérite. Les ministres algérien et sud-africain des Affaires étrangères ont, en outre eu des consultations politiques qui ont couvert un large éventail de questions régionales et internationales d'intérêt. Dans ce contexte, les deux ministres ont, tout particulièrement, réitéré la solidarité de leurs pays avec le peuple du Sahara occidental pour l'exercice effectif de son droit à l'autodétermination ainsi qu'avec la cause du peuple palestinien.

Les deux parties ont enfin échangé en vue d'une coordination accrue entre elles pour le succès des prochaines réunions du Conseil de paix et de sécurité ainsi que le sommet de l'Union africaine qui doit se tenir en juin 2015 en Afrique du Sud.

### L'Algérie et l'Italie pour une solution politique en Libye et le renforcement de la lutte antiterroriste

#### ► M. MESSAHEL REÇU LONGUEMENT À ROME PAR LE MINISTRE ITALIEN DES AE

Les positions de l'Algérie et de l'Italie sont «convergentes» sur la nécessité de trouver une solution politique à la crise en Libye et de renforcer la lutte contre le terrorisme, a affirmé mercredi à Rome le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

«Les positions de l'Algérie et de l'Italie sont convergentes et consistent à préserver l'unité territoriale et la souveraineté de la Libye et la cohésion de son peuple, ainsi que l'encouragement à une solution politique à la crise qui passe par la constitution d'un gouvernement libyen aux larges compétences», a expliqué M. Messahel à l'APS au terme d'un long entretien avec le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentilini.

M. Messahel a, par ailleurs, indiqué que son entretien avec le ministre italien avait constitué une occasion pour les deux pays de réitérer leur plein soutien aux efforts des Nations unies et de leur envoyé spécial Bernardino Leon, en faveur d'une solution politique à la crise que connaît ce pays voisin. Les deux parties ont également réaffirmé leur détermination à renforcer la lutte contre le terrorisme, un fléau transnational qui menace la sécurité de tous les pays, a-t-il soutenu. «Je suis satisfait de cette visite qui témoigne sur la grande importance accordée par l'Algérie et l'Italie à la résolution, dans les plus proches délais, de la crise en Libye et au retour de la paix et de la sécurité dans ce pays voisin»,

a ajouté M. Messahel. Le ministre délégué a, par ailleurs, réitéré «l'importance» de la coordination des pays voisins de la Libye pour «accompagner ce pays frère à surmonter les difficultés auxquelles il est confronté». Difficultés qui, a-t-il dit, «menacent également la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région».

Il a, dans ce sens, annoncé la tenue dans «les jours qui viennent» de la 6<sup>e</sup> session des pays voisins à N'djamena. M. Messahel est arrivé mercredi matin à Rome pour rencontrer le ministre italien des Affaires étrangères et de la coopération internationale dans le cadre des consultations permanentes entre les deux pays sur les questions de haut intérêt.

## M. ZITOUNI

### Les Algériens appelés à prouver par les actes leur attachement au serment du 1<sup>er</sup> Novembre

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a appelé, jeudi depuis Ghardaïa, l'ensemble des Algériens à prouver, par les actes, leur attachement au serment du 1<sup>er</sup> Novembre.

«Nous devons prouver, dans tous nos actes, que nous sommes fermement attachés au serment du 1<sup>er</sup> Novembre et à l'unité nationale», a affirmé le ministre, lors des cérémonies officielles de célébration du 53<sup>e</sup> anniversaire des accords d'Évian, signés le 19 mars 1962, entre l'Algérie et la France mettant fin à 132 ans de colonisation. M. Zitouni a souligné que ces accords ont été le fruit d'une lutte par les armes et par le sang des martyrs de l'ensemble du peuple algérien, du Nord au Sud, et de l'Est à l'Ouest. «La libération de l'Algérie du joug colonial a été l'œuvre héroïque de tout le peuple algérien dans toute sa diversité sociologique et sur l'ensemble du territoire national», a-t-il déclaré, ajoutant que l'unité du peuple algérien a été «l'arme

fatale» ayant permis la Victoire et ayant conduit à l'indépendance. Il a, à ce titre, exhorté les nouvelles générations à préserver l'unité nationale et l'intégrité territoriale qui constituent «des acquis inaliénables», obtenus par le sang des chouchada et le sacrifice de tous les Algériens et Algériennes», estimant que «l'unité du peuple algérien et la souveraineté nationale sont une ligne rouge à ne pas franchir». Cette journée de la victoire célébrée sous le thème «Triomphe de la Volonté, et volonté de construire», doit constituer une halte pour l'ensemble du peuple algérien pour réaffirmer son attachement à l'unité nationale et à pour préserver notre pays des visées des ennemis, a-t-il souligné. Accompagné par le conseiller à la présidence de la République, Benamar Zerhouni, des autorités locales de membres de la famille révolutionnaire, le ministre des Moudjahidine s'est recueilli au carré des Martyrs à la mémoire des chouchada, avant de se

recueillir, à Beni-Isghuen, sur la tombe du poète de la Révolution Moudi Zakaria.

Le ministre a auparavant visité le chantier de réalisation du nouveau siège de la direction des moudjahidine à Bouhraoua, avant de donner le coup d'envoi de la célébration du Festival de la fantasia, courses équestres et de méharis, dans le lit de l'oued M'zab à Ghardaïa. Le ministre a également rendu visite au moudjahid Mohamed Djebrir, ex : membre de l'ALN et ancien responsable de l'Organisation des moudjahidine de Ghardaïa. Au terme de sa visite de travail dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre s'est rendu à Médilli où il s'est recueilli au Carré des martyrs et a inspecté le projet du musée du Moudjahid, avant de se rendre à Zelfana pour inspecter le centre de repos des moudjahidine.